

Une femme au comité

Danièle Ruchonnet entre au comité de section tl. Cette conductrice de bus est aussi secrétaire du GESTL.

Page 5



Interview du président de Syndicom

Alain Carrupt a assisté au Congrès 2009 du SEV. Il relate ses impressions à *contact.sev* et parle des projets de son syndicat, notamment le lancement d'une initiative populaire fédérale.

Pages 6 - 7



Visitez la « Registratur »

Rencontre, au secrétariat central, avec Katharina Haudenschild et Renate Sinzig.

Page 20

11^{ème} révision de l'AVS devant le Conseil des Etats

AVS: on sonne l'alarme

Les syndicats ont manifesté mardi dans 12 villes de Suisse contre un abaissement des rentes AVS et l'élévation de l'âge de la retraite des femmes.

De Zurich à Sion, en passant par Genève (ci-dessous) et Berne, de nombreux syndicalistes ont protesté contre un démontage annoncé de l'AVS. L'action du syndicat visait à rendre la population et les salariés attentifs au débat sur la 11^{ème} révision de l'AVS

qui avait lieu le lendemain aux Etats. Quelques femmes syndicalistes étaient d'ailleurs à nouveau présentes mercredi matin pour accueillir les parlementaires avant leur séance et leur faire part de leurs préoccupations vis-à-vis de cette 11^{ème} révision. *Hes*



GENÈVE – SIGNATURE D'UNE CCT PIONNIÈRE

En signant une CCT avec les entreprises sous-traitantes des Transports publics genevois (TPG), le SEV a fait œuvre de pionnier. Jusqu'à ce jour, en Suisse, il n'existe pas de CCT spécifique aux sous-traitants d'une entreprise de transports publics. Dès le 1^{er} juillet, les quelques 150 employés des entreprises Genève Tours SA, Globe Limo SA et Veolia Genève bénéficieront, grâce à la CCT, d'un horaire hebdomadaire de 42 heures alors qu'actuellement ils sont encore sous le régime des 45 heures! *Suite en page 12*

Manque de place dans les trains

Pendulaires CFF mis en cause

Un journal titrait, il y a peu: « Les cheminots volent la place des pendulaires. » Cette affirmation, fautive et malhonnête à l'encontre du personnel ferroviaire, a été fortement démentie par les CFF et le SEV.

N'oublions pas que les cheminots doivent laisser leur place aux usagers s'il n'y a plus de sièges disponibles et que la carte FVP n'est pas gratuite mais constitue une part des conditions d'engagement et est imposable

en tant que revenu. De plus, le fait que les cheminots se rendent à leur travail en train est plutôt à saluer qu'à blâmer. Le vrai problème, c'est le manque de place dans les trains, mais cela est dû à une forte augmentation des pendulaires en général.

Pour y remédier, rien de tel que de l'argent mis à disposition pour l'infrastructure et le matériel roulant.

Avis aux politiques!

SEV

EDITO

CCT 2011: NOUS SERONS PRÊTS

La première Conférence CCT est derrière nous. Le processus pour les négociations CCT n'avait encore jamais débuté si tôt. Les délégués sont venus nombreux et ont démontré leur compétence et leur engagement en votant et en présentant des propositions. Félicitations. Cela ne va pas de soi. Et ça montre bien que la CCT CFF - CFF Cargo, qui est l'instrument définissant les conditions de travail, soulève un grand intérêt. Les délégués de la Conférence CCT ont une grande responsabilité. Ils représentent leurs collègues des sections et des sous-fédérations. Ils prennent le température auprès de leurs collègues puis donnent des mandats à la délégation de négociations SEV. En fin de processus, ils décident d'accepter ou de refuser le résultat.

La première Conférence CCT a bien montré qu'il existe, dans différents domaines, un réel besoin de négocier en vue de la CCT 2011. Il faut maintenant formuler concrètement les directions qu'on veut prendre et, avant tout, mettre des priorités dans nos demandes. Parallèlement, nous devons renforcer notre collaboration à l'intérieur des sections et des sous-fédérations ainsi qu'avec les commissions du personnel. Le thème CCT 2011 doit être présent à chaque assemblée et notre capacité de mobilisation doit être améliorée. Nous nous préparons tous pour les prochaines négociations CCT, et nous serons prêts.

Manuel Avallone

EN VITESSE

FORUM

■ 52 ministres et chefs d'entreprise de premier plan venus du monde entier se sont réunis du 26 au 29 mai à Leipzig, en Allemagne, dans le cadre du Forum International des Transports 2009. Les ministres de transports ont entre autres examiné des questions urgentes comme l'impact de la récession actuelle sur le secteur des transports et les réponses politiques appropriées à apporter et le rôle des transports dans la mise en place de plans de relance efficaces. Ils ont affirmé que « la relance économique dans le secteur des transports doit être durable sur le plan environnemental et qu'il est nécessaire de maintenir un niveau élevé d'investissement à long terme dans les transports ».

EN FORME AVEC LE TRAIN

■ C'est prouvé scientifiquement : les personnes qui utilisent les transports publics sont en meilleure forme que les automobilistes. C'est en tout cas la conclusion du professeur canadien Lawrence Frank, de l'Ecole de planification régionale et communautaire de l'Université de Colombie-Britannique. Les trajets à pied jusqu'aux arrêts et gares renforcent le cœur et font du bien. En général, ils sont aussi plus longs que le chemin qui va au garage. De quoi économiser des coûts de santé et de prévention. Lawrence Frank estime que marcher jusqu'à la gare et retour équivaut à un abonnement de fitness.

RAILFAIR

■ La ville de Renens, en partenariat avec les CFF et la Police de l'Ouest lausannois, met officiellement en place le projet commun de parrainage dans la gare de Renens. Des marraines et des parrains bénévoles assurent, dès ce mois de juin, une présence dans le périmètre de la gare.

La nouvelle mouture de la 11^e révision de l'AVS est un pur projet de démantèlement

Rentes AVS : on manifeste

Par deux fois, les membres des syndicats ont manifesté la semaine passée devant le Palais fédéral contre les détériorations amenées par la 11^e révision de l'AVS.

Lors de la votation du 16 mai 2004, la 11^e révision de l'AVS avait été massivement rejetée par plus des deux tiers des votants. Les syndicats et la gauche avaient réussi à empêcher ce pur projet de démantèlement de voir le jour. Celui-ci aurait amené l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans, ainsi qu'une dégradation des rentes de veuves et d'orphelins et un retardement de la compensation du renchérissement. Ce qui a été alors promis: des rentes sûres jusqu'en 2015. Entre-temps, il s'est passé plus de 5 ans, et les parlementaires délibèrent maintenant à nouveau sur



Retraites en danger : une manifestation retentissante mardi à Berne, afin d'éveiller l'intérêt de la population.

cette 11^e révision. Et, à nouveau, ce projet n'amène que du démantèlement et, selon Anita Fetz, conseillère aux Etats bâloise, « n'a aucun potentiel de résolution de pro-

blèmes », comme elle l'a souligné durant les débats. Les questions pressantes et les problèmes liés à la prévoyance vieillesse ne sont, dans ce projet, même pas

abordées. Afin de rappeler une fois de plus cette situation insatisfaisante, les syndicats sont sortis deux fois dans la rue la semaine passée: mardi à midi, l'alarme a été

TGV Lyria

Berne – Paris : mobilisation

L'annonce de la suppression d'une liaison Berne – Paris, faite par la société Lyria le 30 avril, mobilise les Neuchâtelois et les Bernois, mais aussi l'association OUESTRAIL, qui demande le maintien des deux paires de TGV Berne – Neuchâtel – Paris.

La société Lyria, filiale de la SNCF (74%) et des CFF (26%) fait actuellement circuler 2 compositions TGV par jour entre Berne et Paris via Neuchâtel. Selon Lyria, la navette qui sera supprimée dès le 13 décembre prochain n'est pas rentable. Lyria refuse de communiquer les chiffres clés qui permettraient

d'apprécier véritablement la situation mais il se pourrait bien que le marché global Berne-Paris soit tout à fait rentable.

Selon Oustrail, le projet de supprimer une des deux liaisons va en sens inverse de la volonté populaire de disposer d'une offre ferroviaire

attractive desservant les différentes régions du pays. Ce choix est également contraire à la décision des Chambres fédérales de 2005 sur le raccourcissement de la Suisse occidentale aux lignes à grande vitesse. Le conseiller national Laurent Favre a quant à lui interpellé le Conseil fédéral

qui il demande d'obtenir de la société Lyria tous les chiffres avant qu'elle ne réduise son offre.

Pour appuyer l'interpellation du conseiller national neuchâtelois, un groupe de députés a demandé une entrevue à Moritz Leuenberger. Même le Vaudois Luc Recordon s'est joint à eux. Les mêmes menaces pourraient en effet ne pas tarder à toucher le TGV Paris – Lausanne par Vallorbe. En parallèle, les gouvernements neuchâtelois et bernois, avec la Franche-Comté, ont demandé à rencontrer les directeurs des deux entreprises CFF et SNCF. La pression monte. On ne laissera pas faire.



La société Lyria a décidé récemment de supprimer une de ses liaisons Berne-Paris. La raison invoquée? Le manque de rentabilité.

doublement

donnée et 100 000 papillons ont été distribués pour mettre en garde contre les détériorations proposées. Une fois de plus, on économise sur le dos des femmes et l'âge de leur retraite est « ajusté » à 65 ans. On s'attaque également à l'indice mixte, ce qui se traduirait entre autres par une baisse des rentes AVS.

Les femmes se lèvent tôt

Après la manifestation retentissante de mardi, qui avait lieu dans 12 grandes villes suisses, une manifestation plus silencieuse s'est déroulée mercredi matin tôt sur la place fédérale. Avant que les parlementaires n'entrent en séance, des femmes de diffé-

rents syndicats se sont installées avec des banderoles devant le Palais fédéral et ont distribué des papillons aux membres du parlement ainsi qu'aux passants. Le texte: « Cette révision est un projet de démantèlement sur le dos des femmes. Cela, alors que celles-ci gagnent toujours 19 pour cent de moins que les hommes, que leurs perspectives professionnelles sont nettement inférieures à celles de ces derniers et que, de ce fait, leur couverture sociale est insuffisante. Ce nouveau relèvement de l'âge de la retraite des femmes n'est aucunement compensé d'une manière ou d'une autre. Les femmes syndiquées combattront un tel projet. » Par là, il



Mercredi avant le début des séances aux chambres, les femmes syndicalistes ont distribué des papillons.

est signifié clairement que les syndicats sont toujours sur leurs gardes et que chaque démantèlement sera combattu. Puisque les décisions du Conseil des Etats de la semaine dernière divergent de celles du Conseil national, ce

dernier devra à nouveau délibérer à ce sujet. On peut d'ores et déjà supposer que les syndicats combattront cette deuxième mouture de la 11^e révision de l'AVS par un référendum.

pan/Hes

Comité directeur SEV

10 000 membres SEV à Berne le 19 septembre

La mobilisation doit être massive ! L'appel à manifester le 19 septembre à Berne, lancé par l'Union syndicale suisse (USS), ne restera pas sans écho. Le comité directeur compte sur la présence de 10 000 membres SEV ce jour-là dans les rues de Berne.

La manifestation du 19 septembre est organisée pour protester contre la politique irresponsable de laisser-faire des autorités, pour de meilleurs salaires, plus d'emplois et pour la sécurité sociale. Le comité directeur, lors de sa séance du 29 mai, a réitéré sa volonté de montrer un syndicat fort et volontaire ce jour-là à Berne.

Un sujet de préoccupation permanent pour les membres du comité directeur: les caisses de pension. Erwin

Schwarb et Ruedi Hediger ont fait état des procédures en cours à la Caisse de pensions CFF et respectivement à l'Ascoop. Le message du Conseil fédéral aux parlementaires devrait survenir cet été. L'Ascoop s'est mise à la recherche d'un professionnel pour assumer la présidence du Conseil de Fondation: plus de 100 candidatures sont parvenues au secrétariat.

Dans le domaine international, Giorgio Tuti a rencontré le secrétaire général de la CGT-Cheminots et le président de Transnet. A ce propos, la collaboration avec nos voisins sera renforcée.

Le séminaire de l'USS intitulé « Avenir des syndicats », dont le thème principal sera le recrutement, a été évoqué. Participeront, pour le SEV, Giorgio Tuti, Barbara Spalinger et Jérôme Hayoz. A cette occasion s'exprimera un spécialiste, Michael Crosby, qui a déjà conseillé de nombreux syndicats, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Australie no-

tamment. Enfin, à propos du Congrès, la très bonne organisation a été relevée ainsi que l'action sympathique des Jeunes et la présence assidue

des délégués, mais aussi le peu de demandes de parole par rapport aux autres années.

Henriette Schaffter

LE COMITÉ DIRECTEUR A EN OUTRE:

- pris connaissance du projet de loi sur la formation professionnelle du canton de Vaud, qui prévoit le non-paiement de la demi-prime de caisse-maladie par l'employeur pour certains apprentis, ce qui est pourtant en vigueur depuis des dizaines d'années dans le canton. Le SEV juge cela inadmissible et va réagir aux côtés des autres syndicats de l'Union syndicale vaudoise. A suivre.

- accepté la signature de la CCT pour le trafic régional Berne – Soleure (RBS) ainsi que la CCT d'entreprise pour les bus du trafic régional Berne – Soleure. Une semaine de vacances supplémentaire va être introduite jusqu'au 1^{er} janvier 2012 au plus tard.

- accepté la fusion des sections RPV Lucerne et RPV Zoug – Goldau. La nouvelle section est la RPV Suisse centrale.

- accepté la fusion des sections RPV Bienne et RPV Berne.

- pris connaissance de l'accord de coopération smile.ch et des statistiques en matière de contrats de protection juridique multi.

- pris note que Dominik Hunn, secrétaire syndical, s'occupera désormais de la commission Migrations, en remplacement de Manuel Avallone.

« GIU LE MANI DALLE OFFICINE »

Le film « Giu le mani dalle Officine » sur la grève des Ateliers CFF de Bellinzona, sera diffusée à Yverdon-les-Bains, **vendredi 26 juin à 19h30, au Foyer du théâtre Benno Besson** (1er étage).

Le film sera suivi d'un débat avec des membres du comité de grève. Venez nombreux!



EN VITESSE

CFF

- Paul Blumenthal a décidé de se retirer de ses fonctions



de chef Voyageurs ainsi que de la Direction du groupe CFF. Une fois qu'il aura entièrement recouvré sa santé, il concentrera ses activités professionnelles sur des mandats d'administration et de conseil. C'est Vincent Ducrot qui dirigera la division Voyageurs à titre intérimaire jusqu'à nouvel avis.

SEV

BLS – CCT

- A mi-mai se sont déroulées les négociations avec la BLS, à propos du jugement Orange. Les négociations CCT ont été conclues quant à elles le mardi 2 juin, après de nombreuses rondes de négociations. Les 30 délégués SEV de la conférence CCT jugeront les résultats des deux négociations le 17 juin. Le lendemain, c'est le Conseil d'administration de BLS SA qui statuera sur ces documents. S'ils sont acceptés, ils entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2009.

Assurance maladie

Stop à l'explosion des primes

La hausse des primes annoncée pour 2009 réduira de trois milliards de francs le pouvoir d'achat des Suisses et coûtera 30 000 emplois.

Avec ses propositions destinées à lutter contre l'évolution des coûts de la santé, le Conseil fédéral essaie de calmer à l'aide d'un placebo une population aujourd'hui très inquiète. Dans les faits, ces proposi-

tions ne changeront absolument rien à la hausse de 15 à 16 pour cent qu'enregistreront les primes des caisses maladie l'an prochain.

Négligence

Cette poussée est une conséquence de négligences commises par le passé. Il faut la stopper rapidement au moyen de la réduction des primes. En effet, toute mesure prise pour freiner les coûts n'aurait pas d'incidence sur les primes avant 2011.

Perte du pouvoir d'achat et de 30 000 emplois

La poussée des primes empoisonne la conjoncture suisse. L'explosion de celles-ci grèvera lourdement les budgets des ménages suisses et aggravera la récession l'an prochain. Elle réduira de 3 milliards de francs environ le pouvoir d'achat des gens. Ce qui coûtera près de 30 000 emplois. L'Union syndicale suisse (USS) exige de la Confédération qu'elle neutralise l'augmentation des primes au moyen de leur réduction. Les subsides mis à disposition

pour ce faire doivent ainsi être augmenté d'environ 3 milliards de francs.

Les trucs de Monsieur Couchepin sont inefficaces

Pour contenir l'augmentation des coûts de la santé ces prochaines années, il faut que des mesures efficaces soient engagées. Le conseiller fédéral Couchepin mise au contraire à nouveau sur des « trucs ». En limitant le changement de franchise et en introduisant une taxe de consultation rebaptisée « tik-

ket modérateur », au lieu de les faire passer à la caisse à travers les primes, on puise directement dans le portemonnaie des gens. L'USS propose, avec les organisations professionnelles du secteur de la santé, une première prise en charge par un médecin de famille chargé de piloter la chaîne des traitements. Ce qui ne se traduira pas des coûts moindres pour une qualité au moins égale.

Daniel Lampart/AC

CHRONIQUE

Les CFF comme Obama: pour le TGV plutôt que l'avion

Le président Obama a l'art de rendre les changements enviables. Il sait y préparer les esprits de façon crédible, par ses discours empreints de conviction et par des gestes symboliques dont le sens apparaît clairement à toute personne de bonne foi. Ainsi, Barack Obama aura été le premier candidat à la Maison blanche à inscrire dans son programme un chapitre, à la fois lucide et inspiré, sur les villes et les solutions possibles aux problèmes de leurs habitants. En janvier dernier, il a pris le train pour se rendre de Chicago à Washington, où il devait prêter serment. Le 16 avril, il a présenté sa stratégie pour le développement d'un réseau ferroviaire reliant les principales villes des Etats-Unis; une combinaison de corridors à grande vitesse et de lignes express régionales permettra de désengorger aéroports et agglomérations, au terme de trente ans de gros travaux pour lesquels les premiers fonds devraient être débouqués à court terme.

L'enjeu est double, comme en Europe: rapprocher les centres urbains et désenclaver les régions d'une part et, d'autre part, remplacer l'avion par le train à grande vitesse,

parfaitement compétitif jusqu'à 600 km en tout cas.

Ce dernier objectif implique la conquête d'une clientèle d'affaires, plus habituée à voler qu'à rouler, habituée surtout à un traitement attentif, voire privilégié, particulièrement en temps de crise et donc de réduction des voyages professionnels. Pour faciliter malgré tout ce transfert de la voie aérienne au rail, les compagnies ferroviaires complètent leur offre de transport par des opérations de séduction du type de celles que lancent les CFF: lounge ouverte ce lundi en gare de Zurich, repas servi aux voyageurs de 1^{ère} classe sur la ligne du Gothard dès août prochain, compartiments-salons à l'étage des futures compositions Intercity, etc. Le tout à des conditions relativement onéreuses que les entreprises seraient disposées à offrir à leur personnel en voyage commandé.

De telles entorses au principe du tarif unifié sont très nouvelles en Suisse, où elles s'annoncent de plus en plus nombreuses, aussi bien en raison de la concurrence croissante entre modes de transport que de l'augmentation significative du nombre de voyageurs, réjouissante en elle-même mais génératrice d'encombrement et d'un certain inconfort, en 2^e classe tout spécialement. Du coup, une discrimination tend à s'instaurer, entre ceux qui doivent s'en contenter et ceux qui peuvent s'offrir la première, voire bientôt la super-première-business-classe. La perspective est choquante. D'abord parce que le kilomètre de train parcouru

en Suisse l'est à un prix très nettement supérieur à celui demandé dans les pays qui nous entourent, – pour ne rien dire des tarifs appliqués par les compagnies aériennes « low cost ». Ensuite, et surtout, parce que le transport collectif, ferroviaire ou urbain, est associé à une sorte de démocratie du déplacement, impliquant une certaine égalité de traitement des usagers. Quand il y a différences, elles se traduisent plutôt par des rabais que par des surcoûts ou, pire encore, par des restrictions à l'utilisation. Or voici que les personnes âgées et retraitées, réputées voyager pour leur seul plaisir, se voient instamment priées d'éviter les heures de pointe du matin et du soir, idéalement réservées aux pendulaires – y compris aux titulaires d'un abonnement général fourni par l'employeur CFF...

Cet employeur confirme malheureusement la validité d'une loi trop bien connue, mise en évidence par la mondialisation des marchés et la présente crise: le calcul économique peut bien donner des résultats intéressants en termes d'efficacité et de rentabilité, il ne garantit en aucune manière l'efficacité ni le bénéfice social. Au contraire, il peut, comme dans le cas de la politique tarifaire des chemins de fer suisses, aboutir à dresser les usagers les uns contre les autres, les pendulaires contre les retraités, les voyageurs ordinaires contre les « privilégiés » voyageant au prix fort. Triste constat pour l'entreprise encore souvent dite fédérale qui fait la fierté des Suisses et devrait continuer d'apporter une contribution décisive à la cohésion sociale.

Yvette Jaggi



Lausanne, assemblée générale de la section VPT tl

Un comité sérieusement renforcé

Le comité de la section VPT tl passe de 8 à 10 membres. Johan Pain a été réélu président pour quatre ans. En ligne de mire de ce comité renforcé: le renouvellement de la CCT et le recrutement de nouveaux membres.

« Un président engagé et proche de ses collègues. » Le secrétaire Christian Fankhauser a proposé par ses mots la candidature de Johan Pain pour rempiler pour un nouveau – et dernier – mandat de quatre ans à la tête de la section VPT tl. Johan Pain a été réélu à l'unanimité au poste de président. Cela s'est passé le mardi 2 juin à la Maison du Peuple de Lausanne, dans le cadre de l'assemblée générale statutaire de la section. Après avoir adopté haut la main le nouveau règlement de gestion qui prévoit que le comité soit dorénavant composé de dix membres au lieu de

huit, l'assemblée a élu son nouveau comité de section (voir encadré).

Section dynamique

Le président Johan Pain a passé en revue les récentes activités de la section. Il a relevé que quarante-cinq nouveaux collègues ont été recrutés en 2008. Une ovation a été adressée par l'assemblée aux deux champions du recrutement Aïssam Echchorfi (14 adhésions) et Domenico Crudo (12 adhésions). Sur le plan syndical, la section VPT tl a été active sur de nombreux dossiers, agressions, jugement Orange, pistes mixtes vélo – bus, sondage sur l'aménagement du temps de travail, permanence syndicale durant l'Eurofoot, négociations salariales, etc. Johan Pain a souligné la volonté du comité d'informer le plus possible les membres sur l'actualité syndicale. Dans cette perspective, au bulletin « Planète Rouge » et aux feuilles « SEV Info » s'est ajouté depuis quelques mois l'information via mail, une septantaine de collègues ont déjà communiqué au comité

leur adresse de poste électronique. « Durant cette année, nous voulons doubler ce nombre » a lancé Johan Pain. D. Crudo a lu les comptes de l'exercice 2008, au nom de la commission de gestion Olivier Coste en a attesté l'exactitude et recommandé leur acceptation, ce qui a été fait à l'unanimité par l'assemblée générale.

Deux représentants au sein du conseil d'administration

Si la section VPT tl fait preuve d'un dynamisme enviable, cela ne signifie pas que tout marche sur des roulettes. « Il y a un problème avec la commission du personnel, a relevé Johan Pain. Certains collègues croient que les décisions de cette commission sont l'œuvre du SEV. Ce qui n'est pas exact.

Durant les mois à venir, nous devons mieux expliquer à nos membres notre position syndicale pour qu'il n'y ait pas de confusion par rapport aux décisions prises par la commission du personnel ! »

Durant l'année en cours, le comité de section a un programme qui s'annonce chargé, citons seulement: le renouvellement de la convention collective de travail,



Forza Domenico Crudo et Aïssam Echchorfi, les deux champions du recrutement de la section VPT tl avec respectivement 12 et 14 adhésions réalisées en 2008. Chapeau!

Comité VPT tl

Johan Pain, président; Carmelo Scuderi, vice-président; Daniel Marchand, secrétaire; Domenico Crudo, caissier; Augusto Alcayaga, Aïssam Echchorfi, Olivier Herbin, John Pain et Danièle Ruchonnet; Marc Gay-Crosier (pensionnés, avec voix consultative). Franck Kurmann, André Niggli et Stefano Villari ont été remerciés par l'assemblée pour le travail qu'ils ont effectué durant de nombreuses années au sein du comité.

« Nous les femmes, nous devons davantage lutter »

L'assemblée de la section VPT tl a élu Danièle Ruchonnet au sein de son comité. Elle est conductrice de bus et travaille au tl depuis le 1er octobre 1990. En plus d'être membre du comité, elle est secrétaire du GESTL (Groupement économique syndical des transports lausannois).

contact.sev: Une femme au sein d'un comité de section VPT, c'est plutôt rare...

Danièle Ruchonnet: En effet, d'abord parce que nous ne sommes pas si nombreuses à travailler dans le service exploitation des transports publics ur-

bains, et puis on a tendance à nous oublier aussi bien au sein des entreprises qu'au sein du syndicat.

Oublier ?

Par exemple, j'ai dû intervenir pour que l'on aménage des toilettes du personnel tl sur la Place St-François qui nous protègent des regards de nos collègues masculins, les cloisons étaient à mi-hauteur... Dans une récente enquête sur les uniformes, toutes les questions concernaient les vêtements d'hommes, on avait carrément oublié les femmes. Pourtant, aux tl, il y a 10% de femmes, comme maintenant au comité du syndicat... Mais c'est ainsi, nous les femmes nous devons davantage lutter pour faire valoir nos droits et être respectées.

Pourtant tu parais très à l'aise aux tl.

Je suis une passionnée de tir, c'est dire que les ambiances masculines ne me font pas peur. Et aux tl c'est encore différent, c'est une sorte de deuxième famille pour moi, puisque mon père était conducteur, tout comme mes deux anciens maris. Ma fille travaille aussi aux tl, mais elle est dans les bureaux. Mon fils, lui, n'est pas aux tl...

Et au volant, comment ça se passe ?

Plutôt bien, j'aime ce métier. Mais je dois dire qu'en vingt ans il y a eu du changement. Il y a beaucoup plus d'incivilités. L'année passée, j'ai été traitée de tous les noms par un automobiliste. J'ai immédiatement déposé plainte

grâce à la nouvelle possibilité qu'offre la loi de pouvoir porter plainte d'office contre nos agresseurs.



Danièle Ruchonnet.

L'automobiliste a été jugé fautif. Vraiment, il faut lutter pour se faire respecter, c'est pour cela que j'ai accepté de siéger au comité de section.

AC

Alberto Cherubini



» Le SEV et le Syndicat de la Communication font partie de la même famille. «

Alain Carrupt

Alain Carrupt, président du Syndicat de la Communication

« Le rapprochement entre nos forces syndicales est une nécessité »

Invité au congrès du SEV, Alain Carrupt a assisté aux débats de manière très attentive. Il y a deux ans, son syndicat était sur le point de fusionner avec le SEV. Mais le comité directeur, puis le comité fédératif du SEV avaient préféré renoncer à cette fusion qui leur semblait avoir été préparée de manière trop précipitée. Alain Carrupt s'exprime pour contact.sev sur ce mariage syndical manqué, mais aussi sur le projet des dirigeants du Syndicat de la Communication de lancer une initiative populaire qui demande au peuple suisse le développement d'un service public postal de qualité et, pour atteindre ce but, de créer une banque postale.

contact.sev: Comment vous sentez-vous dans ce congrès ?

Alain Carrupt. Je me sens comme à la maison. Le SEV et le Syndicat de la Communication font partie de la même famille. Les thèmes abordés sont très semblables: conditions de travail, problèmes de caisses de pension, problèmes de relations avec les employeurs, etc.

Connaissez-vous le nouveau président du SEV ?

Bien sûr que je le connais ! Je suis extrêmement heureux pour sa brillante élection. Giorgio Tuti c'est quelqu'un qui regarde vers l'avant et avec qui j'ai pas mal d'affinités personnelles et syndicales. Je me réjouis beaucoup de notre future collaboration.

Les présidents du SEV et du Syndicat de la Communication peuvent-ils avoir encore des choses à se dire après l'échec de la fusion d'il y a deux ans ?

Je suis convaincu qu'un projet de fusion est un objectif dont nous pourrions discuter ensemble dans un avenir plus ou moins long. Je crois en la nécessité d'un regroupement des forces syndicales. Nous avons tellement de points communs avec le SEV ! Je garde l'espoir d'être, un jour, dans le même syndicat que le SEV.

La porte d'une discussion sur un projet de fusion n'est donc pas verrouillée du côté du Syndicat de la Communication malgré le nœud du SEV d'il y a deux ans ?

La porte n'a jamais été verrouillée. Le rapprochement entre nos forces syndicales est une nécessité. Faut simplement adapter un calen-

» Je suis extrêmement heureux pour sa brillante élection. Giorgio Tuti c'est quelqu'un qui regarde vers l'avant et avec qui j'ai pas mal d'affinités personnelles et syndicales. «

drier qui convienne à chaque organisation, qui permette de prendre les bonnes décisions au bon moment.

Au sein du SEV, il s'est beau-

coup dit que si la fusion a raté c'est parce que – entre autres – les choses sont allées trop vite. Aviez-vous senti qu'il y a-

» La porte n'a jamais été verrouillée. Le rapprochement entre nos forces syndicales est une nécessité. Faut simplement adapter un calendrier qui convienne à chaque organisation. «

vait un rythme un peu précipité dans la conduite de ce projet de fusion ?

On l'a réalisé seulement après coup. Et c'est vrai que pour le SEV cette fusion représentait un pas qui était double. Il y avait une importante modification des structures à faire, plus la fusion. Alors que le Syndicat de la Communication avait des structures déjà adaptées au projet de fusion.

Maintenant le SEV s'est doté de nouvelles structures...

Effectivement, suite à la réforme de ses structures décidée durant le congrès et grâce à l'élection à sa tête d'un président qui a le re-

gard résolument orienté vers le futur, le SEV a, à mon avis, levé certains obstacles qui l'empêchaient de

songer à nouveau à des fusions syndicales.

Quels sont les principales préoccupations actuelles du Syndicat de la Communication ?

Du côté des télécommunications il y a le spectre d'une privatisation totale de Swisscom. Privatisation que nous combattons avec une très grande détermination. Mais le démantèlement du réseau postal est actuellement notre plus gros dossier.

Que faites-vous pour combattre ce démantèlement ?

Dans un premier temps nous avons lancé une pétition dans tout le pays, demandant un moratoire sur le démantèlement du réseau. Le succès de cette pétition a dépassé toutes nos attentes, nous avons récolté plus de 120 000 signatures.

A LA TÊTE DE 37'000 MEMBRES

Le Valaisan Alain Carrupt, 54 ans, est marié et habite à Belfaux FR. Il préside le Syndicat de la Communication depuis le 1^{er} juillet 2008. Il a succédé au Fribourgeois Christian Levrat qui avait pris en main au début de l'année passée les rennes du Parti socialiste suisse. Avant d'accéder à la présidence de son syndicat, Alain Carrupt était depuis 2003 responsable de la branche télécommunication.

Le Syndicat de la Communication compte 37 000 membres répartis en 35 sections, 65 collaboratrices et collaborateurs, un secrétariat central à Berne et neuf secrétariats régionaux. Le Syndicat de la Communication défend les intérêts du personnel des branches poste, transport, logistique, télécommunication, sécurité aérienne et informatique.

Le Syndicat de la Communication (ou Syndicom) a signé des conventions collectives de travail avec des entreprises telles que La Poste Suisse, Swisscom, Liberty Call, Extratel et Sky- pour ne citer que quelques exemples.

AC

INTERVIEW



Alain Carrupt a suivi avec attention les débats du congrès SEV qui s'est tenu les 19 et 20 mai à Berne.

Nous la remettons à La Poste ce samedi 13 juin. Ce même samedi, nous allons proposer à notre assemblée extraordinaire des délégués de lancer une initiative populaire fédérale. Initiative qui porte sur une définition du service public postal. Définition accompagnée des moyens de le financer, à savoir: le maintien de ce qui reste comme monopole et la création d'une banque postale à deux conditions précises: que cette banque soit à 100% dans les mains de La Poste et que les bénéfices de cette banque postale puissent servir à financer le réseau.

Alberto Cherubini

UNE BANQUE POSTALE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Samedi 13 juin, l'assemblée des délégués du Syndicat de la Communication se réunira pour décider du lancement d'une initiative populaire fédérale qui a pour but d'assurer l'avenir d'un service public postal de qualité et de proximité, dont les coûts sont garantis par une banque postale.

L'idée n'est pas originale. Mais avec les récents déboires de l'UBS et consorts, la création dans notre pays d'une banque postale est un projet qui a du vent dans les voiles. C'est ce qu'ont compris les dirigeants du Syndicat de la Communication. Ils proposeront ce samedi 13 juin à leur assemblée extraordinaire des délégués de lancer une initiative populaire fédérale. Dans

le journal *comtexte*, Alain Carrupt s'explique sur ce projet d'initiative. « Dans un premier paragraphe, l'initiative définit le service public postal que nous voulons, à savoir que La Poste exploite avec son propre personnel un réseau d'offices de poste couvrant l'ensemble du territoire. Et que chaque habitant dispose d'un accès aisé et rapide à l'ensemble des prestations du service universel. Le second paragraphe stipule que les coûts du service universel sont couverts d'une part par le revenu du monopole résiduel sur le courrier, d'autre part par les bénéfices d'une banque postale, laquelle doit appartenir entièrement à La Poste suisse. »

Mais le Syndicat de la Communication n'est pas le seul à vouloir une banque postale.

Même si le Conseil fédéral a rejeté début mai l'idée d'une licence bancaire postale, Claude Béglé, président du conseil d'administration de La Poste, ne cache pas son intérêt pour la création d'une banque au sein du géant jaune. Le Parti socialiste suisse, conduit par un certain Christian Levrat, a également l'intention de lancer une initiative pour une banque postale. Pour éteindre tout éventuel début de polémique, toujours dans *comtexte*, Alain Carrupt donne son avis sur le projet parallèle du Parti socialiste suisse. « Il s'agit d'une bonne idée, mais d'une bonne idée qui doit s'inscrire dans un objectif plus vaste: celui de la sauvegarde d'un service public postal de qualité. Mais il va de soi que nous allons entamer des discussions avec le PS. »

AC

Les CFF demandent aux contrôleurs de jouer à la dînette

Un essai pilote un peu fort de café

Dès le 1^{er} août, les contrôleurs devront servir repas et boissons aux clients installés en 1^{ère} classe à bord des trains ICN sur la ligne du Gothard. Les contrôleurs tessinois, avec le SEV, ont vivement réagi contre cette nouvelle lubie de l'ex-régie fédérale.

« Durant le voyage aller ou retour entre Arth-Goldau et Bellinzone, d'une durée de 93 minutes, le personnel d'accompagnement des trains servira en 1^{ère} classe repas et boissons à la place à titre d'essai à partir d'août. Cette offre s'applique aux trains Intercity pendulaires ICN circulant sur la ligne du Gothard et est limité à décembre

2010. » Cet extrait du communiqué des CFF est daté du 5 juin et non du 1^{er} avril. Les CFF ne précisent pas si au menu il y aura du poisson. Ce qui est certain, c'est que les agents de train tessinois et le SEV ont trouvé que la plaisanterie avait un goût saumâtre.

Contre l'avis des Tessinois !

Les agents de trains des quatre dépôts de Bellinzone, Chiasso, Lucerne



Contrôler les titres des transports, renseigner les clients, annoncer les départs, servir les cafés, et puis quoi encore?

INFO

Nos collègues agents de train tessinois sont remontés à bloc contre l'essai pilote baptisé « Buon appetito sur la ligne du St-Gothard ». Dès qu'ils ont appris la nouvelle de son lancement, le vendredi 5 juin, ils ont immédiatement distribué des tracts pour faire connaître leur opposition. Ce samedi 13 juin, à 10 heures, il y aura une assemblée extraordinaire des agents de train tessinois à Bellinzone, mise sur pied par la section

ZPV Tessin présidée par Marco Belloli. Il sera bien entendu question de ne pas se laisser manger à n'importe quelle sauce avec ce projet « Buon appetito ». On y parlera aussi de la CCT CFF 2011 et de la Caisse de pensions CFF avec la participation du vice-président du SEV Manuel Avallone et du président du conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF Erwin Schwarb. Ça va chauffer !

AC

et Zurich sont concernés par ce projet. Nos collègues des deux dépôts tessinois seront obligés de participer à l'essai tandis que pour les dépôts alémaniques, l'essai est facultatif. Mais, par exemple, le Lucernois qui ne participera pas ne pourra plus aller au Tessin. Les CFF lancent ce projet pilote sans que des négociations n'aient eu lieu avec le SEV et contre l'avis de l'ensemble des collègues tessinois concernés.

Agent de train c'est un métier...

Les tâches des agents de trains sont le contrôle des titres de transport et le service à la clientèle (renseigne-

ments) ainsi que les tâches d'exploitation comme celle de donner le départ des trains. Lors de perturbations du trafic ou d'incident à bord, ils doivent réagir rapidement et à bon escient. Ils ne peuvent donc pas être détournés de leur travail par le fait de devoir servir des boissons et de la nourriture. Cela vaut encore plus particulièrement lorsqu'il n'y a qu'un seul agent de train à bord, ce qui est souvent le cas sur la ligne du Gothard. Le personnel d'accompagnement des trains était, et reste, très sollicité pour l'information aux passagers sur cette ligne, en raison des retards de Cisalpino et d'autres trains.

...et barman en est un autre

Dans les trains CFF, la gastronomie ferroviaire est l'affaire d'Elvetino, filiale des CFF. Le service à la clientèle est une question de qualité. Les collaborateurs d'Elvetino, qui sont spécialisés dans ce domaine, offrent cette qualité. Pour autant que le matériel qui leur est mis à disposition fonctionne. Les machines à café des railbars sont hélas fréquemment en panne. Les CFF feraient mieux d'allouer à Elvetino les moyens pour un service de qualité au lieu de s'égarer dans des projets pilote foireux.

SEV/AC

13 SEPTEMBRE 2009 – JOURNÉES DU PATRIMOINE AVEC SWISSTRAIN

L'association Swisstrain vous propose de participer à la rencontre unique de véhicules historiques dans le cadre de la manifestation « Le Valais en fête sur le Blonay-Chamby ». Swisstrain et le Blonay-Chamby vous invitent à participer au « Valais en fête » sur le réseau métrique possédant le plus grand nombre de véhicules historiques en Suisse.

Le train spécial, tracté par l'Ae 6/8 208 (ex BLS) partira de Payerne et réalisera un voyage circulaire. Celui-ci vous fera découvrir les lacs de Morat, Neuchâtel et le Léman afin de rallier la gare de Vevey où une correspondance avec un train à vapeur tracté par la locomotive BFD 3 sera réalisée en direction de Chaulin. Ce moment

appellera aux nostalgiques l'ambiance de gare qui régnait à Brigue à la Belle Epoque. Sur place, deux automotrices centenaires seront au rendez-vous. Notre train sera composé de l'Ae 6/8 208, d'une voiture de 3^{ème} classe de 1929 et d'une voiture 1^{ère}ère/2^{ème} classe de 1951.

Voyage possible au départ des gares suivantes:
Payerne, itinéraire: Payerne – Kerzers – Neuchâtel – Vevey – Chexbres – Palézieux – Payerne; Neuchâtel, itinéraire: Neuchâtel – Yverdon – Vevey – Chexbres – Payerne – Kerzers – Neuchâtel;
Yverdon, Itinéraire: Yverdon – Vevey – Chexbres – Payerne – Kerzers – Neuchâtel – Yverdon.

Prix au départ de Payerne, Neuchâtel ou Yverdon: inclus, voyage en train historique jusqu'à Vevey et retour, train vapeur Vevey-Chaulin, carte journalière de libre circulation sur le chemin de fer musée Blonay-Chamby, train électrique Chaulin – Vevey: adulte 100 francs; abonnement général ou FVP 90 francs; membre Swisstrain ou ASPFMN 80 francs; enfant 50 francs.

Pour commander les billets:
http://www.swisstrain.ch/fr/circulations_publicques/13_septembre_2009/journees_du_patrimoine.html
et aussi sur le site internet Blonay-Chamby: www.blonay-chamby.ch

Rome

Un syndicaliste SEV a manifesté au Vatican



Le tout nouveau garde suisse Misko Fiscalini et son père Pascal, chef de train et coordinateur de la région ZPV Ouest.

Pascal Fiscalini, 41 ans, est chef de train au dépôt CFF de Brigue. Il est un syndicaliste très actif au sein du SEV. Il est coordinateur de la région ZPV Ouest et sera, dès le 1^{er} janvier 2010, vice-président central de sa sous-fédération. Le mercredi 6 mai, Pascal Fiscalini est allé manifester – sur la place St-Pierre à Rome – sa joie d'assister à la prestation de serment de garde suisse de son fils Misko, 22 ans. « Ce 6 mai, je crois pouvoir dire que j'étais le papa le plus fier du monde, raconte Pascal Fiscalini. De voir ton fils choisir de mener une vie stricte, loin de son pays, de prêter serment dans ce cadre grandiose de la place St-Pierre, je peux te dire que ça donne la chair de poule et ça te fait quelque chose au cœur ! » Les Fiscalini, d'origine tessinoise, sont installés dans le Haut-Valais. « Mon fils est super bien intégré à Naters. Il y a effectué

un apprentissage d'électricien, il joue du saxophone au sein de l'harmonie, il a un tas de copains. J'ai été un peu étonné lorsqu'il m'a fait part de sa décision de devenir garde suisse; cela va lui changer de vie. Faut dire que Naters est une commune qui, par tradition, fournit presque chaque des années des gardes pour le Pape. »

Même quelques semaines après la prestation de serment de son fils, Pascal Fiscalini s'émeut en évoquant cette journée du 6 mai: « Tu te rends compte, les gardes suisses du Vatican, sont quand même l'un des emblèmes les plus connus de notre pays à l'étranger ! » Les banques de notre pays ayant ces temps-ci un peu de plomb dans l'aile, c'est vrai que garde suisse, avec le Cervin et Roger Federer, restent une valeur helvétique sûre...

AC



DÉCISIONS DU CONGRÈS SEV DU MARDI 19 ET MERCREDI 20 MAI 2009

1. Remarque préliminaire

Les décisions prises par le congrès sont soumises au référendum facultatif (exception faite des élections et des décisions à caractère urgent conformément à l'article 16.6 des statuts du SEV).

2. Décisions

Le congrès a pris les décisions suivantes:

2.1 Rapport social 2009

Le rapport social 2009 a été approuvé.

2.2 Structures de milice SEV

Le congrès a approuvé les modifications proposées pour les organes centraux du SEV:

1. Acceptation des modifications des structures de milice et application au 1.1.2010;

2. Acceptation des dispositions transitoires (élection de la présidence du comité SEV et de la commission de gestion);

2.3 Textes d'orientation 2009 – 2011

Le congrès a adopté les 4 textes d'orientation suivants:

- Conditions de travail
- Organisation et financement des transports publics
- Affaires sociales
- Organisation du syndicat

2.4 Révision des statuts et des règlements SEV

Le congrès a accepté les propositions de modifications suivantes:

- Nouveaux statuts du syndicat, y compris le nouveau nom, en allemand, du SEV (Gewerkschaft des Verkehrspersonals)
- Règlement de gestion du SEV
- Règlement sur les organisations internes du SEV

2.5 Nouvelles propositions

13 nouvelles propositions ont été acceptées:

- 09.006, section VPT Jura: renchérissement pour toutes et tous
- 09.009, section VPT Jura : contributions CCT
- 09.001, section TS Zurich : retraite anticipée dès 60 ans (avec proposition additionnelle de la RPV)

- 09.004, section LPV Bâle: retraite anticipée pour le personnel qui travaille en équipe ou avec des horaires irréguliers
- 09.013, section tpf réseau urbain: commission interne SEV LDT (avec changement)
- 09.012, section tpf réseau urbain: prix de l'AG FVP et sa taxation pour les impôts (acceptée conformément à la recommandation du comité directeur du SEV)
- 09.005, section VPT Jura: salaire maximum dans la fonction publique
- 09.011, section VPT tl: âge limite pour la conduite professionnelle des autobus et cars
- 09.008, section VPT Jura: plus de transparence au sein des entreprises (acceptée conformément à la recommandation du comité directeur du SEV)
- 09.010, sections VPT tl et ZPV Léman: information aux usagers des transports publics de l'introduction de la LTV, article 18a sur la poursuite d'office en cas d'agression du personnel des transports publics
- 09.003, comité central VPV: réforme des structures de milice et des organisations internes
- 09.014, commission féminine SEV: composition des organes SEV selon pourcentage d'hommes et femmes (avec nouvelle proposition modifiant les chiffres 3.4 des statuts: « Il (le SEV) lutte pour un ordre économique et social équitable ainsi que pour l'égalité des sexes et s'efforce d'améliorer la qualité de la vie »)
- 09.015, commission féminine SEV: représentation des deux sexes dans les organes et organisations internes.

Deux propositions ont été refusées:

- 09.002, section LPV Lucerne: votation générale sur les nouvelles conventions collectives de travail CFF
- 09.007, section VPT Jura: traitement des propositions.

Les propositions ont été publiées dans le N° 8 de *contact.sev* du 30 avril 2009.

3. Validité

3.1 Entrée en vigueur des décisions

Les décisions prises par le congrès seront valables dès que le délai référendaire sera échu, respectivement dès que le résultat d'une éventuelle votation générale sera validé.

3.2 Délai référendaire

Le délai référendaire est fixé au vendredi 11 septembre 2009.

SEV – Syndicat du personnel des transports
Le président: Giorgio Tuti
Le secrétaire du congrès: Rolf Rubin

Berne, secrétariat syndical, le 25 mai 2009.

Section vpt tl

Assemblées syndicales

Mardi 30 juin à 19 h 00
Maison du Peuple de Lausanne (Place Chauderon)

Ordres du jour:

Assemblée statutaire du GESTL à 19 h 00

1. Rapport du président du Groupe Economique
2. Rapport du caissier du Groupe Economique
3. Rapport de la Commission de gestion
4. Modification des statuts

Assemblée extraordinaire à 20 h 00

1. Négociations pour le renouvellement de la CCT-tl
2. Représentation SEV au lendemain de la séance du conseil d'administration tl du 29 juin 2009
3. Notre position sur la proposition de la Ville de Lausanne sur la « mixité vélos bus » dans nos voies réservées
4. Divers

Le comité



» Il est important qu'ils aient tous la CCT en tête. «

Manuel Avallone, vice-président SEV

Première Conférence CCT pour la convention collective de travail CFF 2011

La discussion pour le renouvellement de la CCT est ouverte

Le but de la Conférence CCT du 27 mai à Berne n'était pas de prendre des décisions mais plutôt de dresser un premier inventaire des opinions et des revendications. Tous les membres sont désormais invités à faire part de leurs souhaits pour la CCT CFF d'ici fin septembre, via les sections et sous-fédérations.

Manuel Avallone, vice-président SEV responsable du domaine CFF, a expliqué le rôle de la Conférence CCT: elle est l'organisme clé pour les négociations CCT du côté des employés car elle réunit toutes les propositions pour les négociations, également celles des commissions du personnel (CoPe). Pour ces dernières, une conférence spéciale ayant pour thème la CCT 2011 va être mise en place par le SEV en septembre, avec Transfair, le VSLF et ACTP.

Sur la base de ce que rassemble le secrétariat central SEV, la deuxième Conférence CCT adoptera, les 21 et 22 octobre, un premier catalogue de revendications et des orientations pour les négociations, qui doivent débiter au printemps 2010. La date de la troisième Conférence CCT, qui doit avoir lieu au printemps prochain, n'est quant à elle pas encore définie. Cette troisième réunion affinera le mandat de négociations de la délégation du personnel. D'autres conférences décideront ensuite d'accepter ou de refuser les résultats des négociations et mettra éventuellement en route des mesures de mobili-

sation pour accentuer la pression et obtenir un résultat acceptable.

Les délégués comme liens avec la base

Manuel Avallone a prévenu que les négociations pourraient se révéler difficiles en regard de la sous-couverture de la caisse de pension et de l'actuelle crise économique, qui touche surtout durement la filiale trafic marchandises des CFF.

« En tant que délégué, vous portez une grande responsabilité ! » a souligné Avallone. Cela vaut en particulier pour la formation de l'opinion au sein du personnel. Il a appelé les délégués à lancer dès maintenant la discussion sur le renouvellement de la CCT dans leur environnement professionnel. C'est seulement ainsi qu'on arrivera à une position de négociations largement soutenue, que la grande partie des collaborateurs soient prêts à assumer. « Il est important qu'ils aient tous la CCT en tête ! »

Ensuite se sont exprimés les secrétaires syndicaux SEV, à propos du contenu possible. Le responsable du centre de compétences SEV « Temps de travail », Martin

Allemann, a parlé jours de repos et jours de compensation, service de nuit 2 et heures supplémentaires. Au lieu de répéter simplement les mêmes demandes que jusqu'à présent, il recommande de formuler les besoins actuels du personnel et d'adresser nos désirs aux CFF sur cette base-là. On arrivera ainsi mieux à les justifier et à les faire adopter.

Un système de salaires plus simple mais pas forcément meilleur

Le responsable du Team « Salaires », Nick Raduner, a commencé ses explications par une petite provocation:

« Je suis fier que le système de salaire soit si compliqué. » Lors de la CCT 2005, les CFF ont voulu simplifier le système de salaire de manière à ce que ce ne soit surtout pas avantageux pour le personnel. La conséquence inévitable de la complexité du système est que tout le monde n'est pas sur un pied d'égalité. Nick Raduner a cité, comme exigence possible envers les CFF, entre autres, la pleine compensation du renchérissement, des négociations salariales annuelles sur les augmentations réelles de salaires ainsi qu'une interdiction d'engagement en-dessous du minimum de salaire.

Il cite encore d'autres revendications: renoncer à des éléments qui se fondent sur le principe de la réussite et une revalorisation des évaluations du personnel, permettant d'améliorer la progression des collaborateurs. Cela signifie qu'il faut prendre chaque année des mesures permettant la progression et les mettre réellement en place.

Ne pas limiter NOA mais plutôt le développer

Une limitation de la durée de présence dans le programme « Nouvelle orientation professionnelle » (NOA) pourrait devenir un sujet d'actualité,



Ils forment le noyau de la délégation de négociations SEV (de gauche à droite): les secrétaires syndicaux Martin Allemann, Philipp Hadorn et Nick Raduner, ainsi que le vice-président SEV Manuel Avallone.

DOSSIER



Les 100 délégués de la Conférence CCT jouent un rôle central dans les négociations CCT et dans la formation de l'opinion en entreprise.

a déclaré Manuel Avallone.

Cela ne serait pas compatible avec les idées de base du contrat social: les CFF n'osent pas congédier des collaborateurs pour des raisons économiques ou liées à l'entreprise, tout pendant que le SEV supporte, en contre partie, les réorganisations nécessaires, bien entendu avec un droit d'intervention.

Ce contrat social a fait ses preuves durant les dernières années pour les collaborateurs ayant des professions de monopole. Mais l'entreprise en a également profité: des changements ont été mis en place sans grands conflits.

En réalité, peu de personnes ayant perdu leur poste restent longtemps à NOA, a souligné Manuel Avallone. Il n'y aurait donc pas d'abus qui justifieraient une limite dans le temps. En

revanche, du point de vue du SEV, NOA devrait être développé. Il devrait offrir, préventivement, un perfectionnement aux collaborateurs, avant que ceux-ci ne soient directement menacés de perdre leur poste.

Ne pas retirer la CoPe du personnel

Une professionnalisation de la CoPe pourrait venir sur le tapis. Le SEV est critique face à cette possibilité, car les membres de la CoPe s'éloigneraient alors du personnel, a expliqué Manuel Avallone.

Une discussion animée s'est déroulée à ce propos mais aussi sur d'autres thèmes. Les délégués avaient en effet déjà amené des douzaines de propositions avant la Conférence. Ils ont également amené beaucoup d'idées.

En conclusion, Manuel Avallone a souligné, sur la base d'exemple concrets, l'inégalité entre hommes et femmes, un soutien lacunaire en matière de perfec-

tionnement ainsi que des manques de connaissances de la part des chefs pour l'évaluation du personnel. Il a parlé temps de travail et salaire et a relevé que les

beaux mots dans une CCT ne servent à rien, s'ils ne sont pas suivis de faits.

Markus Fischer/Hes

DU « PEP » POUR UNE MEILLEURE CCT

• Lors de la discussion, il a été souligné plusieurs fois que le « jeu » des concessions entre différentes catégories professionnelles ne devait pas se faire trop au détriment d'une certaine catégorie et ne devait même pas du tout se faire au détriment de ceux qui avaient déjà été moins bien traités lors de la dernière CCT. Parallèlement, il y a eu plusieurs appels pour se ranger derrière la devise « Ensemble, nous sommes forts ». Dans ce sens,

le maintien d'une CCT équivalente pour les CFF et pour CFF Cargo a obtenu clairement davantage de soutien que l'idée d'un délégué d'examiner la possibilité de plusieurs CCT spécifiques. Lors de la discussion, l'accent a été mis sur la signification du contrat social et la difficulté, pour un « simple » travailleur, de négocier son salaire ou l'octroi d'une indemnité de fonction par exemple. Les deux doivent

être fixés automatiquement par le système. Le collègue, qui, en conclusion, a demandé qu'on se batte avec fermeté non seulement pour une CCT équivalente mais même pour une meilleure CCT, a été reçu des applaudissements nourris. Afin d'atteindre ce but, il faut, de la part du SEV et de la Conférence CCT, encore plus de « pep » que jusqu'à présent.

Fi/Hes

Genève

Le SEV signe une CCT pionnière

Dès le 1^{er} juillet, le personnel des entreprises sous-traitantes des Transports publics genevois (TPG) seront au bénéfice d'une convention collective de travail.

C'est une grande première suisse ! Une CCT a été négociée et signée pour protéger le personnel d'entreprises sous-traitantes. Les partenaires de cette CCT sont le SEV et le SIT du côté des travailleurs et le GEST (Groupement des entreprises sous-traitantes des TPG) du côté des employeurs. Le GEST regroupe trois entreprises (Genève Tours SA, Globe Limo SA et Veolia), totalisant quelque 150 employés à qui les TPG confient la sous-traitance d'un certain nombre de lignes de transports publics. Pour le SEV, c'est le secrétaire syndical Christian Fankhauser qui a négocié cette CCT pionnière. Interview.

Pourquoi une CCT pour les sous-traitants des TPG ?

Les syndicats doivent s'occuper des conditions de tra-

vail du personnel des entreprises sous-traitantes. Ceci afin d'éviter tout risque de dumping, surtout dans une zone transfrontalière comme Genève.

Est-ce que cela a été facile de réunir les sous-traitants pour négocier ?

Cela fait trois ans que nous

travaillons avec le SIT sur cette CCT. Nous avons effectué un travail de lobbying auprès du départe-

Cela a-t-il suffi pour convaincre les sous-traitants à négocier cette CCT ?

Nous avons été aidés par le fait que les trois sous-traitants sont rassemblées au sein d'un même organisme, le GEST. Donc, nous avons

la création du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) qui exige que le personnel des entreprises qui participent à des soumissions de lignes transfrontalières soit au bénéfice d'une convention collective de travail. Malgré toutes ces incitations, les pourparlers ont été assez difficiles. Il a fallu une douzaine de séances de négociations pour pouvoir nous mettre d'accord sur le contenu de cette CCT.

Les sous-traitants des TPG ont une CCT, alors que les TPG eux-même n'en ont pas. N'est-ce pas un peu paradoxal ?

Les TPG sont une entreprise de droit public dont le statut du personnel doit être négocié avec les syndicats. Et au-dessus de ce statut, il y a la loi cantonale sur les

TPG qui limite par ailleurs la sous-traitance à 10% de l'ensemble du volume d'affaires des TPG.

Qu'est-ce que cette CCT va changer dès le 1^{er} juillet pour le personnel des 3 entreprises sous-traitantes des TPG ?

Cette CCT apporte un saut qualitatif dans les conditions de travail, notamment au niveau du respect de la LDT. Par exemple, pour les horaires hebdomadaires allant au-delà des 42 heures, le personnel aura droit à 22 jours de congé légaux supplémentaires par année, en plus bien entendu des 63 jours de congé légaux inscrits dans la loi. Il y a aussi un salaire mensuel plancher, ainsi qu'une protection contre les licenciements. A relever que jusqu'au 30 juin, les conditions de travail du personnel des sous-traitants des TPG sont celles d'usage dans les entreprises de déménagement du canton de Genève, avec un horaire hebdomadaire de 45 heures au lieu de 42 heures dès le 1^{er} juillet.

Alberto Cherubini



Christian Fankhauser.

BIT

Pacte mondial pour l'emploi

Le directeur général du BIT Juan Somavia a proposé mercredi 3 juin un pacte mondial pour l'emploi, à l'ouverture de la conférence internationale du travail. Quelque 4000 délégués prennent part à la conférence à Genève jusqu'au 19 juin.

Le Pacte vise à répondre à « la première crise systémique de l'histoire », et à « placer la création d'emplois et la protection sociale au centre des politiques de relance », a expliqué le direc-

teur général du BIT Juan Somavia. Le Bureau international du travail (BIT) prévoit une détérioration supplémentaire du marché du travail en 2009. Le monde pourrait compter jusqu'à 239 millions de chômeurs cette année, soit un taux de chômage de 7,4%. Les estimations du BIT font état d'une augmentation comprise entre 39 et 59 millions de demandeurs d'emploi en 2009 par rapport à 2007. L'an dernier, le nombre de chômeurs a augmenté de 18 millions dans le monde.

Crise prolongée

La montée du chômage devrait se poursuivre au moins

jusqu'à la fin de 2010, alors que 45 millions de personnes arriveront cette année sur le marché du travail, a prévenu Juan Somavia en présentant son rapport « Faire face à la crise mondiale de l'emploi ». La crise de l'emploi persistera bien après que l'économie mondiale aura renoué avec la croissance, se prolongeant d'au moins 4 à 5 ans en moyenne, a prévenu M. Somavia. Il a souhaité que des mesures basées sur le dialogue social soient prises pour raccourcir ce délai. « Les crises de l'emploi prolongées comportent de grands risques pour la stabilité sociale et politique », a souligné le patron du BIT. Il a regretté

que les dirigeants politiques et économiques « n'accordent pas assez d'attention aux implications sociales très sérieuses de cette crise ».

La conférence a décidé de créer un comité spécial sur les réponses à la crise économique. Elle tiendra les 15 et 16 juin un sommet sur l'emploi auquel une dizaine de chefs d'Etat sont attendus, dont le président brésilien Lula da Silva, le Polonais Lech Kaczynski, l'Argentine Cristina Kirchner et, non confirmé, le président français Nicolas Sarkozy.

Opposants anti-iraniens

A l'ouverture des débats, trois opposants iraniens, accrédi-

tés par le Parti du travail communiste d'Iran, sont montés sur le podium et ont demandé la libération de syndicalistes iraniens emprisonnés. Après avoir crié des slogans en farsi, ils ont été évacués par les services de sécurité. Une cérémonie a marqué le 90^e anniversaire du BIT, basé à Genève depuis 1919. La conférence rassemble chaque année les représentants de la plupart des 183 pays membres du BIT, dont la Suisse. Chaque pays peut envoyer 4 délégués à la conférence tripartite, deux délégués du gouvernement, un délégué des travailleurs et un représentant des employeurs. AC

Sections

24 juin
14 h
Secrétariat
central SEV
Berne

■ **VPT Services ferroviaires**
Assemblée générale statutaire

L'ordre du jour ainsi que tous les documents seront envoyés à nos membres en temps utile. Nous vous prions de vous annoncer auprès de notre président (079 461 05 37, mail c.f.no-to@bluewin.ch) ou auprès du secr. SEV de Zurich (044 242 84 66 ou courriel sev-zuerich@sev-online.ch).

Pensionnés

18 juin
12 h
Restaurant
Federale-
Stama
Balerna

■ **Amicale des mécanos pensionnés de la ligne du Gothard «J Gottardisti»**
Rencontre annuelle

Notre collègue Renato Schuler organise notre rencontre annuelle. L'apéritif est offert par René lui-même, menu: antipasto misto, risotto allo champagne, ravioli alla Federale, penne all'arabbiata, scaloppine alla crema con funghi, crochette di patate e legumi al burro, sorbetto, caffè corretto. ¼ Merlot del Ticino + ¼ d'eau minérale par personne. Le tout pour 58.-. Inscriptions jusqu'au samedi 13 juin auprès de: Angelo Bartesaghi, Fercasa, 6883 Novazzano, tél. 091 683 59 70; Cleto Dillena, via Fornasette, 6833 Vacallo, tél. 091 683 85 06, e-mail 801383@ticino.com

23 juin
Saint-Gingolph

■ **Retraités TL & Métro**
Sortie

Journée poisson: rendez-vous à 9 h au débarcadère d'Ouchy. Départ 9 h 15. Arrivée à Saint-Gingolph à 10 h 15. Repas à 11 h 45. Menu: feuilleté aux chanterelles à la crème, salade mêlée, filets de perche, façon rivage, pomme nature, sauce tartare. Coupe glacée ou sorbet liqueur, café. Prix avec abonnement ½ tarif Fr. 85.-. Prix avec AG Fr. 60.-. Possibilité inscriptions pour collègues retraité ou amis auprès de Roland Bergmann, au 021 624 64 14, ou auprès de Marc Gay-Crosier, au 021 634 89 51 ou 079 666 48 04. Retour Saint-Gingolph départ 15 h. Ouchy arrivée 17 h 50.

24 juin

■ **PV Valais**
Sortie annuelle

Nous nous rendons en train à Le Sentier (Vallée de Joux). De la gare au restaurant 10 min. à pied. Menu: terrine maison, salade mêlée, piccata milanaise, spaghetti sauce tomate, cocktail de baies des bois. Votre participation: Fr. 30.- par personne. Ce montant comprend: l'apéritif, le repas, ¼ de litre de vin, l'eau minérale et un café crème. L'encaissement se fera au restaurant, veuillez préparer la monnaie s.v.p. Merci d'avance. Inscriptions: Auprès de la collègue Madeleine Oberli, rue du Catogne 3, 1890 St-Maurice, 024 485 25 28, jusqu'au 17 juin au plus tard, au moyen du talon d'inscription qui vous a été envoyé au mois de février dernier (celles ou ceux qui auraient égaré ledit talon, une carte postale fera également l'affaire). Titres de transport: cartes annuelles, cartes journalières FVP. Horaire: Aller: Brigue dép. 8 h 28, Viège dép. 8 h 36, Loèche dép. 8 h 47, Sierre dép. 8 h 55, Sion dép. 9.06, Martigny dép. 9 h 20, St-Maurice dép. 9 h 31, Bex dép. 9 h 36, Aigle dép. 9 h 43, Lausanne arr. 10 h 15, dép. 10 h 32, Le Day arr. 11 h 11, dép. 11 h 16, Le Sentier arr. 11 h 49. Retour: Le Sentier dép. 16 h 11, Le Day arr. 16 h 42, dép. 16 h 47, Renens arr. 17 h 22, dép. 17.35, Aigle arr. 18 h 15, Bex arr. 18 h 32, St-Maurice arr. 18.27, Martigny arr. 18 h 37, Sion arr. 18 h 52, Sierre

1^{er} juillet

■ **PV Vaud**
Course annuelle

arr. 19 h 03, Loèche arr. 19 h 12, Viège arr. 19 h 22, Brigue arr. 19 h 30. Pour les retours individuels, les informations seront données sur place. Le comité espère une forte participation.

Notre course annuelle aura lieu, à la demande générale, à La Chapelle d'Abondance, le 1^{er} juillet. Nous partirons d'Ouchy par le « Ville de Genève » à 10 h, jusqu'à Thonon où nous serons pris en charge par la SAT qui nous conduira en autocar à La Chapelle d'Abondance, au Restaurant des Cornettes. Vers midi, après le kir de bienvenue, nous dégusterons un menu pantagruélique selon la tradition de la Famille Trincas, accompagné de vins de la région savoyarde. Vers 15 h 30, les autocars nous conduiront, par le Pas de Morgins, à Aigle pour le retour par nos CFF, arrivée à Lausanne à 17 h 40. Titre de transport: carte annuelle de transport, carte journalière ou billet à demi-prix (Ouchy-Thonon et dès Aigle jusque chez vous). Le prix s'élève à Fr. 60.- par personne et sera encaissé durant le trajet. Les membres ayant 80 ans en 2009 et n'ayant pas profité de l'offre à la sortie de printemps auront droit à une petite attention. Les inscriptions sont à adresser, par carte postale, à Albert Blondel, ch. du Ravin 16, 1012 Lausanne, ou par courriel (bebert.blondel@bluewin.ch), en mentionnant, nom, prénom, nombre de personnes, jusqu'au vendredi 26 juin. Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une agréable journée.

Loisirs

11 et 12 juillet
au Chalet-à-Gobet

■ **CSC Lausanne**
Marche populaire IVV

Le Club sportif des cheminots de Lausanne organise la 5^e édition de sa désormais traditionnelle marche populaire IVV au Chalet-à-Gobet. Parcours ouverts à tous de 5, 10 et 20 km à travers les bois du Jorat. Départ et arrivée aux terrains de football du Centre sportif régional vaudois. Les adeptes du nordic walking sont les bienvenus. Buvette, grillades et magnifique tombola. Infos sur www.csl.ch.

Commission féminine

27 juin

■ **Commission féminine**
Sortie

Notre sortie amicale d'été aura lieu à Champéry. Une occasion de découvrir un superbe coin de pays et de partager un repas à la montagne. Sortie ouverte à toutes les femmes membres du SEV. Inscriptions auprès d'Irène Avanthay jusqu'au 25 juin, 079 764 81 77 ou ireneavanthay@bluewin.ch

DÉCÈS

Paulette Agustoni, veuve d'un inspecteur de gare, décédée le 25 mai dans sa 85^e année. Membre PV Genève.

Henri Comberous, réviseur retraité, décédé le 27 mai dans sa 95^e année. Membre PV Vaud.

Willy Läng, ouvrier de dépôt retraité, décédé le 14 mai dans sa 83^e année. Membre PV Biel/Bienne.

Simone Moine, veuve de René, décédée le 21 mai dans sa 86^e année. Membre PV Jura.

Erika Murri, veuve de Hans, décédée le 16 avril dans sa 81^e année. Membre PV Biel/Bienne.

Rémy Pillonel, chef aux marchandises retraité, décédé le 29 mai dans sa 76^e année. Membre PV Fribourg.

Gaston Rappaz, chef de manœuvre retraité, décédé le 17 mai dans sa 81^e année. Membre PV Valais.

Rosa Salamin, veuve de Gérard, décédée le 15 mai dans sa 88^e année. Membre PV Valais.

■ SBV Arc jurassien

Visite de la présidente centrale

Compte-rendu de l'Assemblée de printemps 2009, qui s'est tenue à Delémont le 8 mai dernier.

26 membres ont participé à l'Assemblée de printemps. Comme invités, nous avons pu accueillir Erwin Schwarb, président du conseil de fondation de la Caisse de pension CFF, ainsi que Elisabeth Jacchini, présidente centrale du SBV.

Le protocole de l'assemblée d'automne du 25 octobre 2008 a été accepté. Puis, Erwin Schwarb a fait un exposé sur la situation diffi-

cile de la caisse de pension CFF.

Comptes 2008

Jean-Marc Mollard a ensuite donné un aperçu de la situation des comptes. Sur proposition de la commission de gestion, l'assemblée a accepté les comptes 2008 et a donné décharge au caissier. Elisabeth Jacchini s'est présentée puis a informé sur les différentes affaires syndicales ainsi que sur la réforme concernant la structure du SEV.

Le repas suivant l'assemblée a été offert. La prochaine assemblée d'automne aura lieu à Neuchâtel.

Marco Helfenfinger

■ RPV Lausanne

Patrick Py, nouveau président

L'Assemblée générale a eu lieu le samedi 7 mars à 18 h à l'Hôtel de Ville de Bussigny.

Le président intérimaire ouvre l'assemblée à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux 18 membres présents. Aucune modification n'est portée à l'ordre du jour.

Lecture du précédent PV de l'assemblée d'automne 2008. Il est approuvé par les membres. Mot du président sortant et intérimaire: il rappelle aux membres les élections du nouveau président, secrétaire, membre adjoint. Les scrutateurs sont désignés et la discussion commence.

Après plusieurs appels toujours pas d'intéressé pour la place de président et la discussion continue: le futur président de section Lausanne peut-il avoir son lieu de travail à Genève? Après la votation à ce sujet 11 membres disent oui et 7 non. Py Patrick est donc proposé à la présidence: 13 membres votent oui, 3 non et 2 abstentions. Le vote pour que Pavlovic Nenad devienne le nouveau secrétaire a donné le résultat suivant: totalité absolue de oui. Et passons à l'élection du membre adjoint d'Igor Carneiro avec 8 voix devant Alfredo Almeida avec 5 voix et également la désignation de Michel Gorgerat comme représentant des membres travaillant sur le site de Renens.

Rapport du caissier

Rapport de la commission de gestion: la commission de gestion propose à l'assemblée présente d'approuver les comptes après avoir contrôlé tous les dossiers justificatifs. Tout a été fait dans les règles de l'art.

Rapport du président

Il éclaircit les augmentations des salaires 2009 en précisant que sur les 2,5%, 1,5% c'est pour chaque collaborateur, 0,9% d'augmentation individuelle et le reste pour les bas revenus. L'augmentation est pour le mois de mai avec effet rétroactif dès le 1^{er} janvier 2009.

Lecture du rapport final du groupe de travail 2010 sur les réformes, les structures 2010 du SEV, appareil syndical professionnel du SEV et les relations du SEV avec d'autres syndicats.

Divers

Mise en cause du personnel venant de l'entreprise Widmer, leur connaissance PCT et matériel roulant, sécurité...

Et le problème des remplacements sur le site de Lausanne le weekend par le personnel de Genève. Assemblée terminée à 19 h 35.

Le secrétaire: Pavlovic Nenad

■ PV Genève

Destination sensible aux groupes... dommage!

La sortie de section a eu lieu le vendredi 29 mai 2009.

Cette année, votre comité avait choisi la destination de Morat et l'hôtel-restaurant Schiff am See.

Nous étions 124 pour profiter d'une belle journée et savoir que la bise n'est

pas seulement... genevoise!

A l'aller, voyage avec l'ICN (1 rame) pour Neuchâtel puis le bateau via le canal de la Broye. Un bémol, pour les groupes, la ligne du pied du Jura. A Genève, de nombreux usagers réguliers ont manifesté leur mécontentement - verbalement et « physiquement », en ne respectant pas les réservations!

Le retour était « libre », nous nous sommes amicalement divisés via Neuchâtel (seulement 44 places ICN) ou Fribourg, en assurant une « présence » du comité.

La mobilité étant, votre comité planchera sur la date et les destinations trop sensibles aux groupes.

Le secrétaire, Bob

■ PV Vaud

La section se dote d'un nouveau président

L'Assemblée des membres s'est déroulée le 27 mai dernier au Buffet de la gare à Lausanne. Daniel Turin devient président de la section.

Après l'ouverture de l'assemblée en musique par les cuivres du Talent, le vice-président Albert Blondel souhaite à tous une cordiale bienvenue. Il précise pourquoi la présidence de cette assemblée lui incombe: maladie et hospitalisation du 1^{er} vice-président Daniel Turin, présent aujourd'hui; il lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

Dans les communications, Albert invite les membres à signer l'initiative pour

les transports publics et la pétition « Non à un nouveau démantèlement du réseau postal ».

Les points statutaires ayant été liquidés, Albert donne connaissance des principales affaires syndicales: décisions de l'assemblée générale de l'Union syndicale vaudoise, du déroulement et des prises de position du congrès.

L'assemblée a élu, par acclamations, une partie du comité; Daniel Turin devient président et, comme jusqu'à ce jour, il pourra compter sur l'auteur de ces lignes comme vice-président; Vreny Zingre et Joseph Brasey deviennent délégués, respectivement délégué, du comité pour les secteurs 1 et 6, en remplacement de Denise Kunz et de René Desponds.

Maladie d'Alzheimer

La 2^e partie de notre assemblée était réservée à un sujet brûlant pour nous, les personnes d'un certain âge, la maladie d'Alzheimer. Notre oratrice, Cathy Kuhni, infirmière et secrétaire à la section vaudoise d'Alzheimer Suisse, a su captiver l'auditoire en nous dressant un tableau très réaliste de cette maladie; dans son exposé et par ses clichés, elle a fait ressortir l'évolution de cette maladie, les conseils à donner au malade ainsi qu'à ses proches.

Après avoir répondu à différentes questions, elle a été vivement applaudie par l'assemblée.

L'assemblée est levée à 16 h 30.

Albert Blondel

■ RPV Commission centrale

Bonne note pour la journée de formation RPV

Les membres de la commission centrale RPV se sont retrouvés en séance le 11 mai. La discussion a tourné autour de plusieurs thèmes d'actualité.

En ce qui concerne le système de commande d'habits de travail, chaque collaborateur a désormais la possibilité de commander via internet.

Le 13 mai, il y aura une information à propos de la stratégie en matière de ressources humaines. Le projet Infra 2014 est sur le chemin de l'excellence.

La journée de formation RPV du 9 mai a été jugée positivement par les participants.

L'effectif des membres en avril se monte à 1311.

Cours de formation

L'intérêt pour le cours de formation RPV du 26 septembre, sur la préparation aux contrôles de l'OFT, doit encore être vérifié. La prochaine séance de la commission migrations est prévue pour le 11 juin. Les membres de la commission centrale ont encore discuté du rapport intermédiaire à propos des questionnaires « recrutement » des sections RPV ainsi que des affaires CoPe de toutes les divisions.

La division Infrastructure recommande aux collaborateurs du triage de se faire vacciner contre les tiques, de façon préventive.

Christian Eichenberger

Assemblée des délégués de la sous-fédération de l'exploitation et de la vente

La SBV cherche sa voie

Quel avenir pour la SBV ? Cette question a été au centre des débats de la conférence des délégués qui s'est déroulée le 18 mai à Thoun. Les représentants ont décidé à l'unanimité de chercher le dialogue avec la sous-fédération du personnel de l'administration.

Elisabeth Jacchini, présidente centrale, a abordé le thème en invoquant ses premiers mois passés à la tête de la SF. Bien que le monde syndical lui soit très familier, elle a dû apprendre à connaître le SEV. Elle s'est souvent demandée si elle avait posé les pieds sur une terre inconnue sans même s'en rendre compte. Lors d'un séminaire avec la direction SBV, il a été question des forces et des faiblesses de la SF et des chances et des risques que représentent les diverses voies de l'avenir.

Pour Elisabeth Jacchini, il est évident que les structures actuelles de la SF ne sont plus à même de répondre de fa-

çon optimale aux besoins des membres. Les discussions entre les délégués ont confirmé ce point. Ils ont estimé qu'un rapprochement des groupes professionnels représentés dans la SBV et la VPV, et de toute façon déjà apparentés, serait en faveur des membres et de tout le SEV.

Nouer le dialogue

Le mot « fusion » a aussi été prononcé mais l'expérience du SEV avec le Syndicat de la Communication nous a appris qu'une telle démarche se faisait avec prudence et à un rythme adapté à toutes les parties concernées.

Il faut chercher maintenant le dialogue avec la VPV

en laissant toutes les issues ouvertes car il faut tenir compte de toutes les formes de collaboration et des intérêts de chacun. La collaboration s'est déjà avérée utile lorsque les collaborateurs du KSC Fribourg ont été transférés à la centrale Cargo à Bâle. Il faut aussi mentionner qu'à cette occasion, l'affectation des collaborateurs dans une sous-fédération avait aussi posé problème.

Un délégué a observé que souvent des gens quittaient l'entreprise pour un poste à la centrale. La présidente centrale a confirmé que de telles questions sur l'appartenance des membres faisaient effectivement réguliè-

rement l'objet de discussions au sein du comité directeur du SEV.

Informé en permanence

Une autre leçon apprise de cet échec est que la base doit continuellement être informée. Elisabeth Jacchini a également promis de tenir les membres au courant de l'évolution de ce projet via la presse syndicale, Internet et les assemblées. « De toute façon », a-t-elle dit, « la décision finale revient aux membres. Sans votation générale, nous ne prenons aucune décision de ce genre » a-t-elle encore ajouté.

Peter Moor

THÈMES

Le personnel de la vente des CFF est préoccupé par des directives parlant de réduire la durée du travail. Ainsi, des tours de travail seraient raccourcis pour diminuer les heures supplémentaires et des collaborateurs seraient parfois renvoyés à la maison déjà après quatre heures de travail. Mise à part cette pratique qui viole la CCT, cela signifie aussi que le personnel doit remplacer au pied levé des collaborateurs absents pour diverses raisons. Le temps ainsi accumulé devrait alors être réduit non pas par jours entiers mais en travaillant une heure de moins par jour, voire même quelques minutes ! Pour Elisabeth Jacchini, « cette méthode n'est rien d'autre que du chômage partiel caché et nous ne l'acceptons pas ».

Alors que de telles mesures sont prises à Bâle et à Zurich, le personnel de la vente de Suisse romande fait des heures supplémentaires pour combler le manque de personnel.

Les CFF semblent s'accommoder du fait que les files d'attente aux guichets soient toujours plus longues. Cela provoque la colère du personnel de la vente qui doit faire face aux réclamations toujours plus nombreuses.

pmo

Changement à la tête de la SBV



Alex Bringolf, qui a dirigé pour la première fois la conférence des délégués, avec Urs Mendler, Conny Chenux et Fritz Augsburger ainsi que la présidente centrale SBV, Elisabeth Jacchini.

Les départs sont un thème important de toute assemblée de délégués. La SBV fait face actuellement à de grands bouleversements au niveau de sa direction. Après le départ l'automne dernier de son président central de longue date, Eric Levrat, nous devons aujourd'hui prendre congé du vice-président, Fritz Augsburger. En 1993, Fritz Augsburger a été élu président de la section SBV Ticino. Depuis lors, il a exercé pratiquement tous les mandats importants de la sous-fédération. Durant la phase de

transition jusqu'à l'élection d'Elisabeth Jacchini à la présidence centrale, c'est lui qui a dirigé la sous-fédération. Auparavant, il a été durant cinq années président de la Conférence des délégués et lors de l'élection de Eric Levrat mais aussi de Elisabeth Jacchini, il a fait partie de la commission chargée de trouver des candidats. Sans la révision des structures de mi-lice du SEV, Fritz Augsburger serait devenu le vice-président du prochain congrès SEV et son président en 2013.

La prise de congé de Conny Chenux est directement liée au changement intervenu à la tête de la SBV. L'engagement, pour la première fois, d'une présidente à plein temps a entraîné la suppression du poste de secrétaire administrative. Depuis le début de l'année, Conny Chenux travaille exclusivement pour le SEV, toujours au secrétariat régional de Lausanne. Auparavant, elle s'est occupée durant dix années du secrétariat SEV au côté de Eric Levrat qui travaillait aussi à Lausanne.

Urs Mendler s'est déplacé de loin pour sa prise de congé. Il travaille en effet depuis 2005 à CFF Cargo à Duisburg (D). Auparavant il a exercé la fonction de co-président de la section de Berne et lorsqu'il est parti en Allemagne, il a souhaité continuer à exercer une activité syndicale et s'est mis à disposition comme Webmaster. Mais la distance a aussi ses inconvénients, malgré les moyens techniques à disposition et Urs a remis son mandat.

pmo

Assemblée des délégués de la sous-fédération des pensionnés PV

Non au démantèlement social



Le président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF, le collègue Erwin Schwarb, a expliqué les circonstances qui conduisent à devoir l'assainir.

Trois thèmes ont marqué les débats des délégués de la sous-fédération des pensionnés (PV): l'assainissement de la Caisse de pensions CFF; la facilité avec laquelle le Conseil fédéral a pu dénicher 60 milliards de francs pour une banque en déconfiture et la peine énorme que le même Conseil fédéral a à régler ses vieilles dettes envers la Caisse de pensions des CFF alors qu'elles ne représentent qu'une fraction de ce qu'il a versé à l'UBS.

Ce sont 50 délégués de la sous-fédération PV avec droit de vote ainsi que 17 invités auxquels le président central PV, Ricardo Loretan, a souhaité la bienvenue lundi 18 mai 2009 dans l'enceinte du Kursaal de Berne, à l'occasion de la 90^e assemblée des délégués (AD).

Partie statutaire

C'est à l'unanimité que ces délégués ont approuvé le procès-verbal de la 89^e AD, qui s'était tenue à Lausanne, ainsi que l'excellent rapport annuel 2008 rédigé par le président central sortant Alex

Wyss. Les comptes annuels 2008 ainsi que le rapport de la commission de gestion proposant d'en donner décharge aux responsables ont aussi été adoptés sans problème. Les arguments pour une augmentation de la cotisation de la sous-fédération de 40 centimes par mois et pour une adaptation du règlement de gestion PV ont aussi convaincu. Avec cette adaptation, le nombre de membres de la Commission centrale (Cce) peut être modulé en fonction des besoins. Sur proposition de la Cce, l'AD a élu les collègues suivants : Josef Bühler comme membre de la Cce, Heinz Kùpfer comme membre suppléant de la commission de gestion, le président central et Bernard Demierre comme membres du nouveau Comité SEV en création et Josef Bühler comme membre suppléant de ce même Comité.

Initiative pour les transports publics

Dans son exposé sur la politique des transports, Adrian Wùthrich a rappelé l'initiative pour les transports publics que chaque cheminote et cheminot doit signer sans faute. Son adoption aurait pour effet de procurer aux transports publics plus rapidement davantage d'argent pour les améliorations indispensables de l'infrastructure et leur assurerait une place

dans la Constitution fédérale qu'ils n'ont pas actuellement.

La « mini » réorganisation du SEV n'a soulevé que des vaguelettes lors de l'AD. La PV a dû avaler la pilule selon laquelle la moitié de ses droits de vote lui sont retirés. Elle espère en contrepartie que les autres sous-fédérations montreront de la solidarité pour ses revendications.

Caisse de pensions CFF

La Caisse de pensions CFF (CP) a été par contre l'objet de discussions nourries. Le président du Conseil de fondation de la CP, le collègue Erwin Schwarb, a expliqué les circonstances qui conduisent à devoir l'assainir. La performance (rendement des capitaux) a atteint 1,6% au 5. 5. 2009. D'ici à la fin de l'année, la CP doit atteindre une performance d'au moins 4% sinon son taux de couverture diminuerait à nouveau. Il est aujourd'hui de 78% environ. Un refinancement durable sera atteint lorsque la caisse sera couverte à 115%. Les CFF et leurs actifs ne sont pas en mesure d'assainir seuls cette caisse. La Confédération doit absolument faire face enfin à ses obligations. Selon l'avis d'Erwin Schwarb, les pensionnés ne peuvent pas être contraints à fournir des contributions car ils n'ont jamais bénéficié de prestations sup-

plémentaires qui n'auraient pas été prévues dans les règlements. La solution idéale, toujours selon Erwin Schwarb, serait une caisse de rentiers avec garantie de la Confédération. Cela permettrait d'ôter cette charge aux actifs. Pendant longtemps encore, on ne peut pas attendre de compensation du renchérissement par la CP. Les délégués ont critiqué vertement le fait que le conseiller fédéral Merz ait trouvé en 2 jours une somme de 60 milliards et en ait fait cadeau à l'UBS, sans message au Parlement, alors qu'il nous fait toujours attendre. Contrairement à l'UBS, les pensionnés et pensionnées des CFF ne demandent pas de cadeau. C'est la Confédération qui a des dettes envers la CP CFF depuis des années !

Renforcer l'AVS

Dans son exposé syndical, Ricardo a appelé entre autres que le référendum contre

l'abaissement du taux de conversion des rentes a abouti avec la récolte effectuée très rapidement de plus de 120 000 signatures validées; il espère que le Conseil fédéral comprendra qu'il devra compter avec le souverain lors de la votation. L'abaissement du taux de conversion concerne les rentes de la partie obligatoire selon LPP, ces rentes qui sont indispensables pour le maintien du niveau de vie antérieur. Une conclusion importante à tirer de la crise des marchés des capitaux est que l'AVS doit être renforcée car elle présente des performances économiques bien supérieures et que son principe de financement par répartition est plus social. Nous combattons donc résolument tout démantèlement social qui serait proposé dans le cadre de la nouvelle version de la 11^e révision de l'AVS.

Walter Saxer, trad. S. Anet

FIN DE MANDATS À LA PV

Le président central Ricardo Loretan a pris congé d'une collègue féminine et de 7 collègues masculins, soit par ordre alphabétique: Norberto Beretta (Cce), Klaus Gasser (comm. gestion PV), Brigitte Geser (comm. féminine), Camille Meyer (président PV

Fribourg), Hansruedi Schneider (Cce), Hugo Spittler (comm. gestion SEV), Alex Wyss (président central) und Marius Zurbrùgg (Cce).

Ricardo Loretan a adressé à chacune et chacun des paroles de remerciements.

Assemblée des délégués VPT

Un marin à la barre des assemblées de la sous-fédération

Les délégués de la sous-fédération VPT se retrouveront cet automne afin d'accepter le nouveau règlement de gestion. L'occasion de boucler l'ordre du jour de la rencontre annuelle qui s'est tenue au Kursaal de Berne le 18 mai dernier.

Dans son discours d'introduction, Patrick Clot tient le verbe haut! Dans la phase intense de changement et d'adoption de nouvelles structures (SEV et VPT), le président de l'assemblée appelle à « l'union de tous; nos réformes doivent nous réunir et non nous diviser ». Patrick Clot, mécanicien/contrôleur à la CGN, a présidé cette assemblée des délégués VPT. Le marin d'eau douce a plaidé pour « un syndicat fort, nouveau, combatif. Attention à la crise qui est l'occasion pour une frange du patronat de faire le tri des employés un peu trop remuants. Dans ce contexte économique, de fortes conventions collectives de travail s'imposent. » Les applaudissements nourris témoignent de l'approbation de la salle. Le président central Kurt Nussbaumer a salué à son



Patrick Clot a tenu avec brio le gouvernail de cette assemblée.

tour les 113 participants, dont 86 délégués, tout en les « habillant » du nouveau t-shirt aux couleurs de la VPT, celui-ci devant faire bonne figure lors du congrès du lendemain.

Un conflit: Une victoire

Un autre marin était l'invité de marque de cette assemblée. Roger Marty, capitaine de navigation sur le lac de Constance, a pris la parole pour parler du conflit avec la nouvelle direction d'entre-

prise (*contact.sev* N° 7 + 8). « Grâce à l'action du SEV, la direction de l'entreprise a dû faire marche arrière. » Roger voit avec la privatisation des entreprises le retour au règne absolu du patron, le non-respect et le non-droit des travailleurs, le retour à l'esclavagisme tout simplement. Ce combat n'était pas gagné d'avance. Grâce à un taux élevé de collègues syndiqués et au soutien du SEV, la tâche a été nettement facilitée et démontre à ceux qui doutent encore qu'un syndicat fait justement la différence.

Jean-Claude Cochard, du GoldenPass, affirme que la confrontation sociale devient plus vive et s'accroît à la défaveur des salariés. D'où la nécessité absolue de signer pour la Suisse la convention 98 de l'OIT, Organisation Internationale du Travail, clause de protection contre les licenciements des salariés syndicalistes.

Règlement de gestion reporté

Adopter le nouveau règlement de gestion n'est en principe qu'une formalité. Les choses prennent cepen-

les élections aux mandats liés sont suspendus.

Congrès 09

L'assemblée est très satisfaite des nombreuses propositions (9) présentées au congrès, émanant de la sous-fédération. Les réformes du SEV ne sont par ailleurs pas contestées.

Pour son dernier passage en tant que président ad interim, Giorgio Tuti défend encore les nouvelles structures SEV, car il « faut se donner les moyens de réagir vite ». Il ne faut pas seulement voir l'arrière mais surtout voir devant! L'environnement social se durcit, un vent froid et conflictuel souffle sur le partenariat social. Des échéances importantes concernent l'AVS et les caisses de pension. Le défi des entreprises de transports publics est aussi de rester concurrentielles. Cela devra être rappelé aux politiques et aux patrons adeptes du libéralisme. Nous avons également besoin de fortes CCT et ceci passe aussi par une puissante représentation syndicale. Giorgio appelle à participer en masse à l'action des premiers 500 recruteurs et du coup empocher le magnifique cadeau.

Jean-François Milani

PRISES DE CONGÉ

Plusieurs collègues remettent leur mandat après avoir beaucoup donné à la VPT. Le collègue Hermann Weiss quitte la commission de gestion. Christian Gertsch membre des instances VPT de 1979 à fin 2008, a véritablement bâti son « œuvre » selon les propos d'Alfred Affolter, qui tire son portrait. Infatigable, l'homme venu du service voie du BLS a su inspirer confiance et assumer plusieurs mandats avec succès. Membre du

comité central puis vice-président il tenait particulièrement à de nouvelles adhésions. Humour grisant et convivialité l'on aussi caractérisé. Deux romands, Bernard Millioud et Roger Longchamp, sont entrés ensemble au comité central en 1987 et le quittent également ensemble. Chapeau à ces deux collègues dont le parcours sera évoqué un peu plus à fond dans un prochain numéro de *contact.sev*

JFM

CALENDRIER VPT

Samedi 14 novembre 2009: Assemblée romande, Epalinges (VD), organisée par la section des TL, Transports Lausannois.
Juin 2010: les 10 ans de la Charte pour la sécurité dans les transports publics, organisation par le GATU.

dant du relief lorsque le délégué des Services ferroviaires Patrick Palatinus (RailGourmino swissAlps) réclame une représentation de sa section au sein des responsables de branches, voire la constitution d'un branche spécifique. Il est certain que cette nouvelle proposition déséquilibre totalement la répartition des mandats, qui passeront de 27 à 18, menée depuis une année. Un rapide débat s'instaure sans pour autant trouver de solution. Finalement, le président central Kurt tranche et annonce la tenue d'une assemblée extraordinaire cet automne pour traiter ce sujet. En corollaire, comptes et budgets, ainsi que



Roger Marty, capitaine de la compagnie du lac de Constance dont le personnel s'est révolté – avec succès – contre les velléités de démantèlement de la direction.

Un membre SEV présente un attrait de sa région

Balade en ville d'Olten

Le mécanicien de locomotive Peter Schafer nous présente cette fois-ci sa ville, au travers d'une balade urbaine. Ce membre SEV, âgé de 46 ans, a grandi à Olten. C'est un vrai « Oltenois », qui connaît chaque coin de la ville. Il est également conseiller municipal et est candidat à la présidence de ce conseil.

Peter Schafer nous emmène sur les traces du livre « Baur et Bindschädler » de Gerhard Meier.

Dans « l'île des morts », une œuvre de la littérature suisse, Gerhard Meier envoie ses deux personnages principaux en balade automnale à travers Olten. Le 11 novembre 1977, les deux hommes ont déambulé de long en large dans la ville d'Olten, en philosophant sur la vie, Dieu

et le monde. Suivons-les dans une promenade d'environ 3 heures (avec pauses lecture).



De la gare, il faut suivre la Gösenstrasse le long des Ateliers CFF, en direction de la zone industrielle. Vers les ruines du marteau-pilon (Dampfhammer), un bâtiment entre cantine, menuiserie et annexe d'une propriété russe, on tourne pour arriver sur l'Industriestrasse.

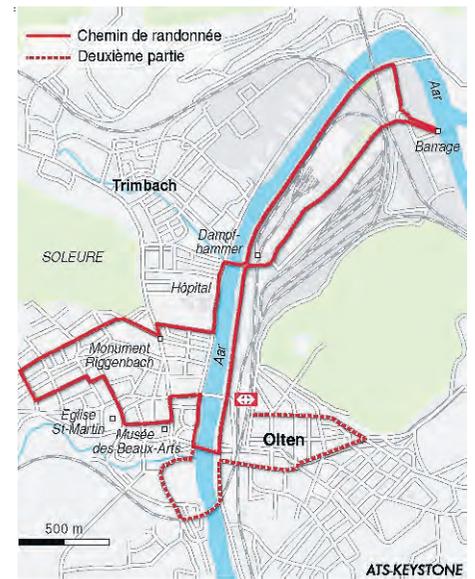
Plus loin on passe derrière l'ancienne Nagoturm, parée aujourd'hui de l'enseigne Lindt. On continue ensuite devant l'ancienne fabrique LKW BERNÀ en passant dans le passage souterrain, sous le chemin de fer.

Un petit crochet par les friches sur la droite jusqu'au barrage nous donne une belle vue sur l'Aar en aval. Le chemin continue ensuite le long des rives de retour en direction d'Olten. On passe le Bogenbrücke qui nous conduit sur la rive gauche de l'Aar, par la Quaistrasse, en direction du parc communal. On peut alors admirer la façade fin de siècle de l'ancien hôpital (on dirait la maison de Tolstoi à Jasnaja Poljana). On traverse la Baslerstrasse et on entre dans le parc communal parallèlement à la Hagbergstrasse jusqu'au monument à la mémoire de Nicolaus Riggenbach, l'inventeur du chemin de fer à crémaillère. On continue ensuite sur la Schöngrundstrasse avec ses villas de style Art

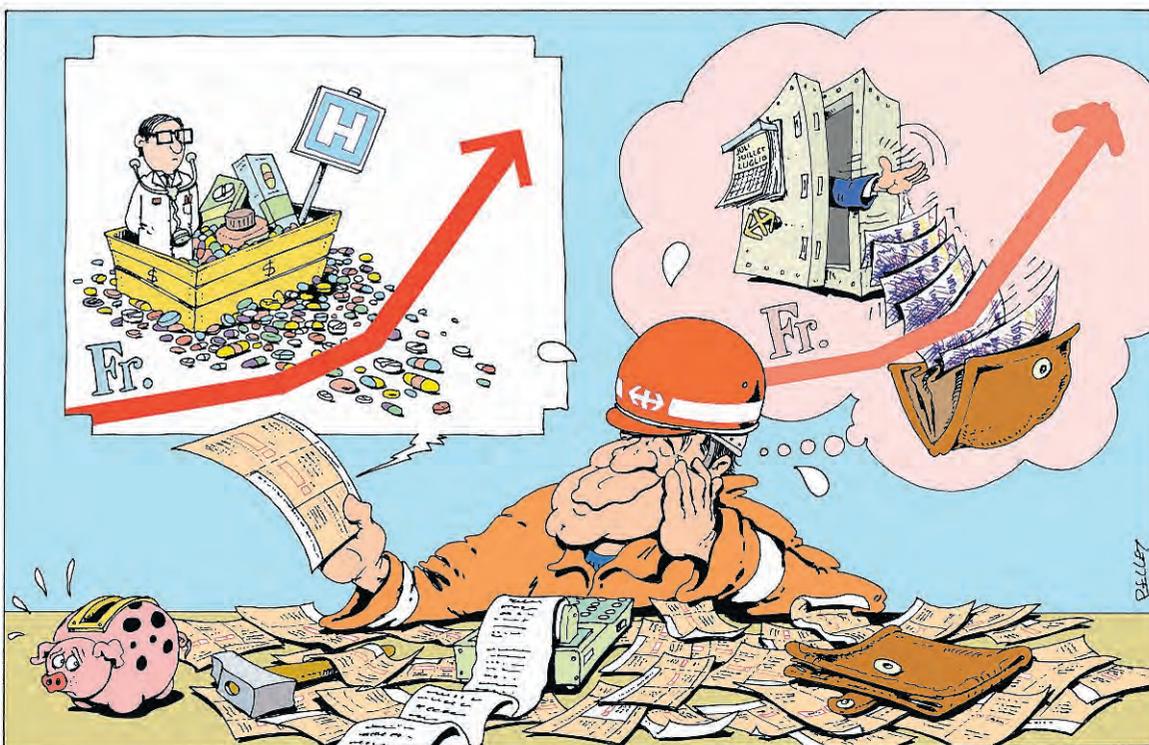
nouveau. A la Bannstrasse, il faut tourner à gauche à travers un quartier plein de maisons en rangées assez mignonnes, qui datent du début du 20^e siècle. De l'autre côté de la Bleichmattstrasse, la visite nous amène devant l'Eglise St-Martin. On atteint la vieille ville historique via Froburgstrasse et Amtshausquai. Des balcons de la promenade, on profite encore une fois de la vue sur l'Aar. Au Château Zielempp, on entre dans le noyau historique d'Olten, en suivant la ruelle jusqu'au pont de bois. Ici se termine notre tour. Pour une promenade

en direction d'Olten Hammer et dans le quartier Bifang, il faudra revenir un autre jour à Olten...

Gerhard Meier, « L'île des morts », roman traduit par A. Lavanchy, 1987, isbn 2-8818-2-032-3.



PELLET PIOCHE – ON A BEAU RECALCULER, LES FACTURES SERONT DIFFICILES À PAYER



IL Y A 50 ANS

Ne restons pas à l'écart

La haine ainsi que la persécution menacent d'anéantir un nombre toujours plus grand d'êtres humains. Hongrie, Algérie, Tibet, noms évocateurs de violence et d'épouvante qui nous rappellent de façon bouleversante qu'au-delà de nos frontières, la terreur continue à exercer ses ravages et, à faire de nouveaux déracinés. Emues par la souffrance de tant de réfugiés, les Nations Unies ont déclaré la période s'étendant du 30 juin 1959 au 30 juin 1960 « Année mondiale des réfugiés ». Nous sommes responsables, dans notre pays même, de nombreux réfugiés âgés et malades, incapables de subvenir à leurs besoins. La Suisse leur a offert l'asile. Ne devons-nous pas les aider à supporter le poids de l'exil et des peines infinies qui l'accompagnent?

Le Cheminot, le 19 juin 1959

Angle droit

Conventions d'objectifs et menaces de licenciement des CFF

Nous publions ci-dessous, parmi la multitude de questions posées à l'équipe en charge de la protection juridique au secrétariat central SEV à Berne, des réponses susceptibles de susciter votre intérêt.

Monsieur X est appelé sans préavis dans le bureau de son chef de team pendant le temps de travail. Sont présents avec le chef de team le supérieur direct et le chef du personnel. On présente un document à Monsieur X en lui disant: « Tu signes ou sinon je signe pour toi ». La pression est tellement grande pour Monsieur X qu'il signe la convention.

Les conventions d'objectifs et les menaces de licenciement sont de plus en plus courantes. La CCT règle la procédure décrite ci-dessous. Mais le plus important, c'est DE NE PAS SIGNER TOUT DE SUITE !

Convention d'objectif (CCT, art. 45)

Une convention d'objectif est généralement conclue en cas de prestations insuffisantes ou de comportement insatisfaisant. Les mesures et les objectifs doivent être fixés en rapport avec les prestations insuffi-

santes ou le comportement insatisfaisant, ils doivent être formulés le plus concrètement possible. La convention d'objectif est valable une année au maximum.

Si les objectifs fixés ne sont pas atteints, un transfert peut avoir lieu avec une adaptation salariale, ou alors une menace de licenciement peut être prononcée.

La convention d'objectif doit être discutée avec la personne concernée dans le cadre d'un entretien personnel et le comportement mis en cause doit être détaillé. Cet entretien est l'endroit où l'on peut négocier le contenu de la convention d'objectif. La personne concernée peut demander à une personne de confiance de participer à l'entretien.

Il n'est pas nécessaire de signer tout de suite la con-

vention, une signature immédiate ne peut pas être exigée. Si la personne concernée refuse de signer, les CFF peuvent rendre la convention obligatoire pour ce qui concerne les objectifs fixés.

Menace de licenciement (CCT, art. 181)

La menace de licenciement est prononcée si les objectifs fixés dans une convention n'ont pas été atteints, ainsi qu'en cas de prestations absolument insuffisantes ou de comportement extrêmement insatisfaisant.

Le contenu et la durée de validité sont les mêmes que dans la convention d'objectif, mais en cas d'absence de longue durée, la validité peut être prolongée au maximum de 6 mois. Contrairement à la convention d'objectif, il

existe là un droit d'opposition interne aux CFF. Dans un délai de 10 jours, une opposition écrite dûment motivée peut être présentée. Cette opposition est traitée au cours d'une négociation.

La personne concernée peut demander à une personne de confiance de participer à la discussion. La décision des CFF est définitive.

Dans le cas de Monsieur X, le SEV, par son intervention, a pu obtenir le retrait de la convention, car non seulement la procédure mais aussi le contenu allaient à l'encontre des dispositions de la CCT.

L'équipe de la protection juridique

Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV !

Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

Nos arguments ?

Le SEV se bat pour:

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

Une chose est sûre:

plus un syndicat a de membres, plus il est fort !
Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !



- J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.
- Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.
- Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

Nom/Prénom:	Recruté par:
Rue/Numéro:	Nom/Prénom:
NP/Localité:	Adresse:
Tél. (prof.):	Localité:
Tél. (privé):	Tél.:
Date/Signature	

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).

Nous prendrons contact avec toi ! Merci de ton intérêt ! D'autres questions ? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

Veux-tu recevoir ton propre contact.sev ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction:

contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, contact@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6, regina.ronca@sev-online.ch. Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Announces: Kretz AG, General Wille-Strasse 147, 8706 Feldmeilen, téléphone 044 925 50 60, fax 044 925 50 77, kontakt.annoncen@kretzag.ch, www.kretzag.ch

Pré-presse: AZ Medien, Aarau, www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen, www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le 25 juin. Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 18 juin à 10 h.

Changement au « cœur » du secrétariat central

Nouvelle gardienne des mémoires du SEV

Pendant 19 ans, Katharina Haudenschild a œuvré comme collaboratrice pour l'enregistrement du courrier, la documentation, la bibliothèque et les archives. On peut dire qu'elle a préparé le passé du SEV pour le futur... Elle laisse cette tâche exigeante à Renate Sinzig et part pour une retraite bien méritée.

La semaine dernière, Katharina Haudenschild, pensionnée depuis début mai, est revenue en « visite » au SEV, afin de montrer à sa successeur Renate Sinzig le système de classement des documents volumineux du congrès. « Nous conservons tout ce que le SEV produit, car sinon on aurait du mal à mettre la main dessus par la suite », explique Katharina Haudenschild. Un stock d'exemplaires du rapport social 2009 vient d'ailleurs d'être classé – bien sûr en allemand, français et italien.

Eternel et actuel

A la question de savoir si 90 ans d'archives SEV, ça ne pose pas de problèmes de place, Katharina Haudenschild répond par la négative: « Nous avons toute l'histoire du SEV à la cave et ça ne déborde pas. » Il faut dire que seuls certains documents sont conservés pour toujours: les dossiers du Congrès, les procès-verbaux des comités fédératifs et des séances de comité directeur, mais aussi des documents des sous-fédérations et de diverses négociations CCT, ainsi que les 3 journaux SEV. Les archives ne grandissent donc que de quelques dossiers par année.

Beaucoup de documents sont par contre gardés durant un certain temps seulement: ils concernent surtout le travail syndical et la protection



Katharina Haudenschild (à gauche) et sa successeur Renate Sinzig ont travaillé ensemble depuis le début de l'année, afin de faire le tour des multiples facettes du travail.

juridique. Périodiquement, certains documents anciens sont donc jetés et remplacés par de nouveaux. « Le soin des dossiers est une de nos principales tâches », déclare Katharina Haudenschild. « Avec l'expérience, on devient intuitif et on arrive à savoir ce qui va être à nouveau utilisé. »

On fournit un service mais on déçoit parfois

« Le travail est très intéressant, mais intensif », déclare Renate Sinzig, qui travaille aux côtés de Katharina Haudenschild depuis le début de l'année, pour apprendre le métier. Après des journées de travail bien remplies, elle arrive le soir sur les rotules: le domaine de travail est large et, bien sûr, ceux qui viennent la voir veulent obtenir ce qu'ils cherchent au plus vite. « Dans ce job, je faisais souvent des déçus », complète Katharina Haudenschild, « je devais expliquer clairement aux gens que je ne pouvais pas répondre positivement à chaque demande et obtenir un résultat à chaque recherche. »

Bien sûr le service est à disposition de tout le SEV, en particulier des secrétaires syndicaux, mais il ne faut pas oublier que le temps de travail à disposition a été divisé

par deux, puisqu'on est passé de 200% à 100%. « On est bien obligé de mettre des priorités. Par exemple, on a pu consacrer un temps limité à un membre venu chercher des informations sur une certaine personne. » Dans ces cas-là, Katharina Haudenschild essaie de tempérer les attentes: « Si la personne recherchée n'était ou n'est pas active sur la scène du SEV

dans son ensemble, mais dans une sous-fédération ou une section, il vaut mieux aller chercher dans leurs archives, on y trouvera plus d'informations. »

Le « cœur » du SEV

Katharina Haudenschild continue en décrivant la « Registratur » (mot allemand pour décrire son service) comme le cœur du SEV,

car le courrier arrivant dans la maison passe forcément par elle. Toutes les affaires syndicales y trouvent leur place, ou devraient y trouver leur place. Cependant, depuis que les mails remplacent le courrier papier, le travail de documentaliste est devenu plus difficile. Beaucoup de choses sont devenues moins transparentes et plus « éphémères ». Il faut encore être plus concentré et se renseigner à gauche et à droite. D'un autre côté, l'informatique a passablement facilité le travail d'enregistrement du courrier et des documents. Cela offre également de nouvelles possibilités de recherche. « Mais il faut d'abord « nourrir » le système ! », déclare Katharina Haudenschild, qui avoue avoir moins confiance dans les nouveaux moyens de classement. « Ils ont Alzheimer. On ne sait pas si un cd sera encore lisible dans 20 ans. » C'est pourquoi, au SEV, on fait pour l'instant encore confiance au papier, qui a fait ses preuves.

Markus Fischer/Hes

BIO

Katharina Haudenschild, 62 ans, a compris très tôt, en tant que fille de mécanicien de locomotive de triage à Bâle, ce que signifiait travailler 24 heures sur 24. Elle a également appris à



connaître le journal SEV par son papa. Il y a 19 ans, cette maman de deux enfants est devenue documentaliste au SEV, après différents emplois. Depuis début mai, elle est retraitée. Elle a décidé de profiter de tout ce temps libre soudain à disposition pour

visiter des musées, se promener en train et en bateau, avec les entreprises de transport à propos desquels elle a si longtemps classé des documents. Elle est membre du comité de la section PV Berne et également personne de confiance. Ses autres hobbies ? Elle aime la peinture sur porcelaine (mais pas des petites fleurs !), faire du patchwork sur tissu et lire. Elle habite à Spiez avec son ami, qui est également retraité.

Renate Sinzig, 43 ans, a grandi dans une ferme à Mittelhäusern BE. Après le gymnase, elle a suivi un apprentissage de commerce et a travaillé de nombreuses

années comme secrétaire administrative aux services du parlement, où elle



s'occupait des commissions. Il y a une année, elle a décidé de se réorienter professionnellement et travaille depuis début 2009 comme documentaliste au SEV. Ses hobbies sont les voyages, le chant en chorale, jouer du violoncelle et la musique classique. Elle habite avec son mari à Hinterkappelen.